

la ligue de
l'enseignement

Fédération des Œuvres Laïques de la Drôme

FEDERATION DES OEUVRES LAIQUES DE LA DROME - LIGUE 26

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE F.●L. DRÔME



Mercredi 27 juin 2018
26600 GERVANS

RAPPORTS D'ACTIVITES
ET FINANCIER 2017

PRÉSENTATION FOL26

LA FÉDÉRATION DES ŒUVRES LAÏQUES, C'EST :

- ▶ Une fédération d'éducation populaire, fondée sur les valeurs de laïcité, de citoyenneté, de solidarité, centre de ressources pour les associations et les établissements scolaires des premier et second degrés.
- ▶ L'association départementale de la Ligue de l'Enseignement.
- ▶ Une entreprise associative dirigée par un conseil d'administration

MEMBRE D'HONNEUR

Henri Chaffal

MEMBRES DE DROIT

Sophia Catella

(SNUIPP),

Dominique Pierre

(FSU),

Chantal Belezy

(Mairie de St-Paul-Trois-Châteaux)

Gérard Faure

(Président UFOLEP),

Véronique Veyret

(Présidente USEP).

MEMBRES ÉLUS

Jacques Malsert

(Président),

Ayipe Toure

(Trésorier),

Jean-Pierre Loreau

(Vice-Président chargé du secteur Culture-Education),

Eliane Liotard

(Vice-Présidente chargée du secteur Vacances-Classes),

Martine Malsert-Sylvestre

(Vice-Présidente chargée du secteur Vie associative),

Bernadette Carillo, Michèle Eybalin,

Annie Gay, André Guers, Philippe

Plantier, Nicole Serre.

COOPTÉS au Conseil

d'Administration

Jean-Pierre Fery, Saïd Zakar,

Patrick Dauvier, Françoise Arnaud

La F.O.L. 26 fait partie intégrante de l'**Union Régionale des Fédérations des Œuvres Laïques d'Auvergne-Rhône-Alpes** (URFOL AURA) ; elle fédère un réseau d'associations et d'adhérents individuels.

DES SERVICES ET DES SECTEURS

LA DIRECTION GÉNÉRALE

veille à la mise en œuvre du projet fédéral et des orientations de la F.O.L. 26, **assure** des missions d'organisation, d'animation, de coordination, de gestion et de représentation de la Fédération, conduit également, en collaboration avec les autres services, des actions qui lui sont propres dans le domaine de l'information, de la solidarité et du débat d'idées, **organise** et participe avec les élus de la F.O.L. aux réunions statutaires départementales, régionales, nationales.

LE SERVICE CULTURE – EDUCATION

LE SERVICE VACANCES POUR TOUS – CLASSES DE DÉCOUVERTES

LE SECTEUR VIE ASSOCIATIVE

L'UFOLEP* : Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique

L'USEP* : Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré

* ces deux services qui composent le secteur sportif de la Ligue de l'Enseignement, sont également des fédérations sportives agréées par le Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports.
La F.O.L. 26 salarie 196 personnes dont 30 permanents à Valence, Lus-la-Croix-Haute, Buis-les-Baronnies et Jard-sur-Mer et 166 saisonniers

La F.O.L. 26 bénéficie du soutien de nombreux partenaires institutionnels : le Conseil Départemental de la Drôme, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, le Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes, la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Drôme, le recteur de Grenoble, la Direction Régionale des Affaires Culturelles AURA, Valence Romans Agglo et de nombreuses communes et communautés de communes drômoises.

Elle collabore avec une grande diversité d'instances, groupe d'appui départemental de la Drôme, commission départementale pour la promotion de l'égalité des chances et de la citoyenneté, conseil d'évaluation de l'établissement pénitentiaire de Valence, d'associations et de structures :

les autres Fédérations d'Education Populaire, le Cercle Condorcet, la Jeunesse au Plein Air, le CDOS (Comité Départemental Olympique et Sportif), les Universités Populaires, Drôme Profession Sport Animation, l'atelier Canopé de Valence, la Comédie de Valence, Lux- Scène Nationale, le Train-Théâtre de Portes-lès-Valence, les Ecrans de la Drôme, l'Equipée, la Médiathèque de Valence, Solidarité Laïque...

SOMMAIRE

PRÉSENTATION FOL26 p 2

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

• Jacques MALSERT P 3

RAPPORT D'ACTIVITÉS

• Vie associative p 4-5

• Vacances
Classes de découvertes p 6-13

• Culture – Education p 14-24

• USEP p 25-27

• UFOLEP..... p 28-29

RAPPORT FINANCIER ... p 30-34

CARTE DU TERRITOIRE..... P 35

PARTENAIRES.....P 36

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

La laïcité présidentialisée !

- On aimerait que cela puisse signifier qu'elle devient un sujet éminemment politique et non pas politicien,
- on aimerait que ce participe passé implique un engagement vertueux de l'Élysée,
- on aimerait aussi inverser la formule et simplement écrire ce qui devrait être une évidence « une présidence laïque »

Hélas, au fil des mandats présidentiels, on constate que les chefs de l'Etat n'appréhendent la laïcité qu'à travers leur propre ressenti et vécu ou par le prisme du clientélisme électoral. Si l'on s'en tient aux trois derniers présidents de la République, on pourrait faire un long inventaire de leurs manquements, de leur méconnaissance du sujet, de leurs errements : Nicolas Sarkozy, le chanoine de Latran, qui piétine sans vergogne la loi de 1905 ; François Hollande qui dans ses 60 engagements originels précisa qu'il préserverait le statut inacceptable du concordat en Alsace-Moselle ; Emmanuel Macron qui, lors de la conférence des évêques, sollicite un renouveau de l'engagement politique de l'église catholique dans la Nation, au risque d'inviter à redébattre du mariage pour tous ou de l'IVG.

Nous, militants laïques, faisons la chasse aux adjectifs qui viennent affubler la laïcité d'un procès « en creux » : laïcité positive ? Elle pourrait donc être négative. Laïcité moderne, ouverte, tolérante et la voilà potentiellement passiste, fermée, intolérante.

Mais la présidentialisation de cette question est une autre affaire dans le contexte des attentats terroristes ou des débats parlementaires sur des sujets de société comme la PMA ou la fin de vie. Ici et là, les envolées lyriques et les leçons d'histoire se multiplient

en permanence pour imposer à l'opinion publique une laïcité à géométrie variable. Jean Jaurès, Aristide Briand et Ferdinand Buisson en seraient révoltés.

La loi du 9 décembre garantit la liberté de conscience, de croire ou de ne pas croire, de pratiquer un ou des cultes ou de s'en contrefaire. Malgré tout, par une sorte d'érubescence intellectuelle passagère mais incontrôlable, les « Quinquennateurs » se prennent pour des écrivains publics, des hérauts à défaut de pouvoir être des héros, des « concessionnaires », voire les propriétaires de cette loi rédigée pour le peuple, par le peuple.

Non pas une laïcité apaisée, mais une laïcité qui apaise

« *Lorsqu'on veut chercher à assurer la paix entre deux puissances rivales, l'Etat et l'Eglise, entre la constitution laïque de la société et le pouvoir ecclésiastique ; lorsqu'on veut que ces deux puissances morales vivent en paix, la première condition, c'est de leur prescrire de bonnes frontières... C'est dans la nette, claire et définitive séparation des attributions et des compétences qu'est le salut et qu'est l'avenir... Délimitez les frontières et vous ferez la paix.* » Ainsi s'exprimait Jules Ferry au Sénat en 1881, près de 25 ans avant la loi de séparation des Eglises et de l'Etat. Il a été écouté en 1905 ; souhaitons qu'il soit encore entendu en 2018. S'agissant d'un principe fondateur pour « faire société », la laïcité n'a pas à être modérée, pacifiée, tempérée. Sur les routes, en France, la règle est de circuler à droite. On imagine mal qu'il faille rouler un peu au milieu pour tempérer ou modérer cette règle ! Il en va de même avec la laïcité dans la République. Le 9 décembre 1905, le législateur nous a construit un socle inébranlable.

L'année de tous les dangers ?

L'autre réalité de notre fédération, c'est son identité d'entreprise associative, sa structure économique, ses obligations envers ses salarié.e.s et son réseau. L'exercice 2017 fut très douloureux, périlleux même. Le compte de résultat est très déficitaire pour trois raisons principales :

- la forte baisse de l'activité classes de découvertes,
- la réduction des subventions du conseil départemental : moins 45% pour la dotation de fonctionnement et moins 50% pour Danse au fil d'avril,
- plusieurs charges exceptionnelles qui heureusement, comme leur qualificatif l'indique, n'impacteront pas l'exercice 2018.

On se rassurera avec une trésorerie et un fonds de roulement toujours fiables ainsi que des prévisions pour 2018 réconfortantes.

Je tiens à conclure ce rapport moral par un salut fraternel et reconnaissant à Nicole Gayte, notre chef du service culturel qui a pris sa retraite après 42 années passées au sein de la fédération et à qui on doit la création, la force, la notoriété et la pertinence territoriale du festival Danse au fil d'avril. Au nom de toutes et tous, un grand merci à toi, Nicole.

Jacques Malsert, juin 2018

Président de la F.O.L Drôme, Ligue de l'enseignement 26

VIE ASSOCIATIVE

LA FÉDÉRATION DES ŒUVRES LAÏQUES DE LA DRÔME, LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 26

Le service vie associative est supervisé par une commission de bénévoles qui se réunit 5 fois par an, composée de Martine Malsert (Responsable), Philippe Plantier (Elus F.O.L.), Christiane Munier (CD UFOLEP), Roseline Comte (CD USEP), Didier Gay (Délégué USEP), Vincent Defosse (Délégué UFOLEP en charge de la Vie associative), Philippe Sarrat (DGS).

Son rôle est de suivre l'actualité du service mais aussi de proposer des actions, contacter les associations, établir la trame du « Fol 26 Infos Flash » qui paraît 4 fois dans l'année.

Les autres activités de la vie associative se maintiennent, voire se développent. En 2017, nous avons souhaité avoir un contact avec toutes nos associations socioculturelles. Pour ce faire, nous avons établi un tableau de bord afin que chaque service se positionne sur le type de contact établi (téléphonique, mail, réunion de projet, rencontre directe).

Formation des bénévoles

Nous avons organisé quatre sessions de formation :

Deux sur la thématique de la paye et des ressources humaines (12 associations présentes pour 20 personnes à chaque soirée).

Une session sur l'assurance et la responsabilité des dirigeants (15 associations présentes pour 25 personnes).

Une session sur une formation générale des élus associatifs (12 associations présentes pour 15 personnes).

Cette année, nous avons obtenu la certification pour être prestataire de formation professionnelle. Nous allons établir un catalogue de formation agréé par UNIFORMATION.

Accompagnement et gestion de la paie mensuelle.

Nous avons un maintien du nombre d'associations qui font appel à ce service (13). Par contre, nous avons édité 659 bulletins soit une augmentation de 12%. Cette prestation s'accompagne d'une formation permanente de nos dirigeants associatifs qui se renouvellent très souvent. Nous sommes référencés depuis cette année par l'URSSAF sur **le dispositif impact emploi** qui nous permet d'accueillir plus facilement de nouvelles associations.

Service civique

Nous avons, par l'intermédiaire de la

Ligue de l'Enseignement, l'agrément pour accueillir des jeunes en service civique. Ce dispositif leur permet d'accomplir une mission au sein d'une association pour une durée de 6 à 12 mois. Notre rôle est d'accompagner les structures dans leur recherche et de proposer les formations civiques obligatoires pour les jeunes.

Nous avons ainsi organisé trois sessions de deux jours de formation.

En 2017, nous avons accueilli 26 jeunes dans notre fédération et dans nos associations. Nous sommes de plus en plus sollicités par les jeunes qui connaissent le dispositif ; par conséquent, nous recherchons des lieux d'accueil pour des missions.

Les missions possibles sont par exemple :

- Accompagnement à la scolarité
- Accueil du public dans une association sportive
- Développement des actions culturelles sur un territoire
- Promotion de l'éducation au développement durable
- Communication par un site internet ou d'autres outils

20 jeunes volontaires ont été accueillis par la FOL 26 au titre du service civique sur l'année 2017 répartis dans 13 associations (Université populaire Triscatine, la Bāse, UFOLEP 26, Hand ball club Lorient, LIRE Pierrelatte, les Potagers rares, FOL 26, l'école Buissonnante, Terres d'Enfance, Ecole de la nature et des savoirs, le Forum, Solidarité et langages, Déviation).

Nous avons commencé une expérimentation avec la DDCSPP de la Drôme pour communiquer dans les

lycées sur le dispositif service civique. Nous allons dans les établissements scolaires participer à des tables rondes ou des forums sur la question de l'emploi et de l'après bac.

Depuis cette année, nous avons également la possibilité de former les jeunes volontaires aux journées de formations civiques et citoyennes mais aussi au PSC1 en partenariat avec l'UFOLEP. Nous intervenons aussi sur les temps de formation pour leurs tuteurs avec le concours de la DDCSPP.

Cette année, nous avons accueilli 26 jeunes dans notre fédération soit au siège de la FOL soit dans nos associations affiliées. Nous nous occupons dans ce cas des démarches administratives mais également du suivi des missions.



AFFILIATIONS ADHÉSIONS Assurances APAC Délégation Drôme

Le nombre de déclaration de sinistre est en légère augmentation (50 en 2017 pour 47 en 2016). Nous avons professionnalisé notre secrétariat en le formant pour obtenir l'IARD. Ce qui nous a permis de gagner du temps dans nos procédures de réponse.

LE SECTEUR ASSURANCES APAC COMPREND :

► L'assurance de base liée à l'affiliation de l'association et à l'adhésion individuelle :

- 226 associations (culturelles, sportives UFOLEP, USEP) et 7445 adhérents (sportifs ou non sportifs) au 31/08/17.

- Elle s'accompagne de nombreuses informations (entretiens à la F.O.L., déplacements dans les associations à leur demande, énormément d'appels téléphoniques de la part des responsables d'associations pour des questions très précises, envoi de documents contractuels etc...).

Le secteur assurance est basé sur la solidarité mutuelle et repose sur la responsabilité de chacun, c'est pourquoi la fiche diagnostic (reflet des activités de votre association) doit être retournée avec le dossier d'affiliation et remplie avec le plus grand soin.

Aussi, que chaque association soit persuadée qu'en déclarant tous ses adhérents et toutes ses activités, elle contribue à la stabilisation du tarif des cotisations.

► L'assurance complémentaire optionnelle

Si le dispositif de globalisation de l'assurance APAC cité ci-dessus donne automatiquement les garanties essentielles à L'ASSOCIATION et à L'ADHERENT, celui-ci ne peut tout couvrir compte tenu de la spécificité de notre milieu associatif (petite ou grande association, culturelle, sportive, culturelle et sportive, avec ou sans immobilier, avec ou sans mobilier/matériel etc...) d'où les assurances complémentaires optionnelles.

Elles permettent d'assurer, pour les associations qui en font la démarche, les locaux, le matériel, les véhicules, d'augmenter les plafonds de garanties de bases pour les adhérents, de souscrire des assurances temporaires pour les activités, et pour le matériel prêté.

Sachant que nous pouvons assurer pratiquement tous les risques de la vie associative, beaucoup de nos associations ont fait appel à ce secteur.

474 contrats ont été gérés en 2017, dont :

- 29 affaires nouvelles
- 28 avenants
- 384 reconductions de contrats
- 33 résiliations

► Les dossiers de sinistres 2017

(Accident corporel, matériel, responsabilité civile, ou autres) hors accidents véhicules :

- 51 déclarations d'accident ont été enregistrées
- 19 dossiers sinistres ont été envoyés à APAC PARIS pour traitement

Ces 19 dossiers donnent lieu à un montant estimé de remboursement de : 7 071€
Au 31/12/17 ont été versés : 3 334 €

	Associations Ligue de l'Enseignement F.O.L. Drôme	dont UFOLEP	dont USEP	Adhérents adultes	dont licenciés UFOLEP	dont licenciés USEP	Adhérents jeunes	dont licenciés UFOLEP	dont licenciés USEP
13/14	226	70	75	4 346	1 796	445	5 521	828	2 995
14/15	218	76	60	3 573	1 420	388	4 271	659	2 208
15/16	233	72	74	3 100	1 323	465	4 599	628	2 679
16/17	226	72	70	3 234	1 448	459	4 211	669	2 429

Semaine de la laïcité du 4 au 9 décembre

Un temps fort autour de la loi 1905 :

- **Conférence-débat** : « affirmations des droits individuels et collectifs » par Michel Cabriol, président des comités de Liaisons des Cercle Condorcet de France en partenariat avec les associations Laïques du département (DDEN, FCPE, l'Observatoire de la Laïcité 26/07, Cercle Condorcet)

- **Expositions** « vivre en société » et « laïcité » au Collège Jean Zay animées par le Conseil de la Vie Collégienne en s'appuyant sur la charte de la Laïcité à l'école. Temps fort le vendredi 8 décembre.

Le mot «laïcité» est régulièrement remplacé au centre des débats. Mais que signifie-t-il ?

La loi du 9 décembre 1905 promulgue la Séparation des Eglises et de l'Etat, c'est-à-dire que la France devient à partir de cette date-là un Etat laïque. Cette loi remplace le Concordat de 1801 instaurant que l'Etat français reconnaît quatre cultes : catholique, réformé, luthérien et israélite. Avec cette loi, l'Etat n'ignore plus aucun culte, et ces derniers sont mis sur un même pied d'égalité.

Cette loi prolonge la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen datant de 1789. En effet, l'article 10 est consacré à la liberté d'opinion, même si elle est religieuse. De plus, elle a été elle-même prolongée par la Constitution de 1958 qui proclame

que la laïcité est une valeur de la République : «La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances.»



VACANCES - CLASSES DE DÉCOUVERTES

L'année 2017 se solde par une forte baisse du nombre de journées réalisé par le service Vacances/Classes. La baisse concerne essentiellement le secteur classes de découvertes et le secteur diffusion. La principale raison de la baisse des classes de découvertes s'explique par la chute du nombre de départ des classes drômoises due à l'arrêt des aides du Conseil Départemental de la Drôme pour le départ en classes de découvertes.

Malgré cette baisse notre service a permis à 1 164 enfants de partir en colonie et à 3 538 enfants en classes de découvertes. Au total, ce sont **4 702 enfants qui sont partis en colonie ou en classes de découvertes avec la F.O.L. Drôme**. On peut rajouter 7 173 personnes (adultes et enfants confondus) qui sont venus dans nos centres en groupe ou en individuel. Au total ce sont pratiquement **12 000 personnes qui ont bénéficié des prestations du service Vacances et Classes** de la F.O.L. Drôme.

ÉVOLUTION DES ACTIVITÉS PAR TYPE D'ACCUEIL

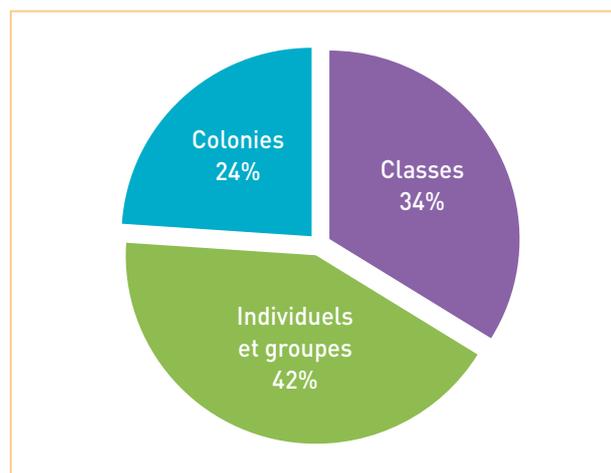
TABLEAU DE FRÉQUENTATION DE NOS CENTRES EN 2017 (EN NOMBRE DE JOURNÉES) :

	Production	Buis les Baronnies	Lus La Croix Haute	Jard sur Mer	Diffusion	Total 2017	Total 2016	Evolution 2016-2017
Classes	-	4 901	8 585		2 540	16 026	23 113	-31 %
Individuels et groupes	-	9 412	2 423	870	7 305	20 010	19 552	+ 2 %
Colonies	273	599	5 739	2 693	2 038	11 342	12 554	-10%
Total	273	14 912	16 747	3 563	11 883	47 378	55 219	-14%

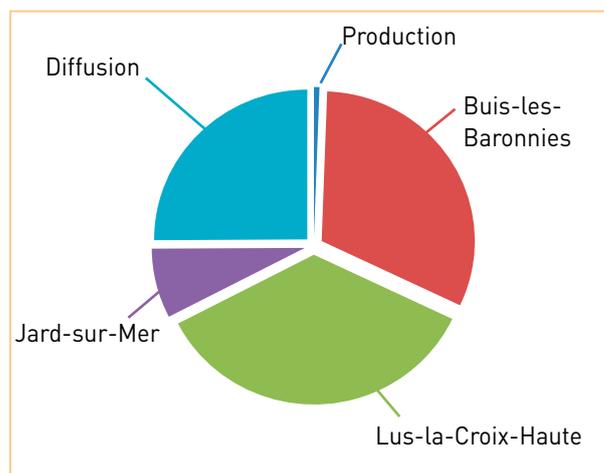
En 2016	308	16 151	17 086	5 139	16 535	55 219
En 2015	294	17 339	17 696	5 965	14 523	55 817

SERVICE VACANCES & CLASSES - ANNÉE 2017

Répartition du nombre de journées par secteurs



Répartition des journées par centre



ANALYSE DE L'ACTIVITÉ DU SERVICE :

► **Accueil d'enfants en vacances :**

La dimension éducative des centres de vacances, de solidarité, citoyenneté, laïcité et de respect est au cœur de l'engagement de nos équipes.

Les nombreux thèmes proposés, les durées, les transports au plus près des participants et la qualité des séjours sont nos principaux objectifs. Nous nous efforçons d'organiser et de proposer des séjours accessibles au plus grand nombre d'enfants et de coller au plus près de leurs envies.

Le nombre global de journées des séjours enfants en colonie a baissé de 10%.



► **Séjours à Lus-la-Croix-Haute : (595 enfants)**

Les séjours d'été sont axés sur la découverte de l'environnement en moyenne montagne. Des activités sportives (escalade, canyoning, bivouac en montagne, bicyclette de descente et randonnées) sont proposées aux enfants. Nous profitons également de la proximité d'un centre équestre et d'un parcours d'accrobranche. Les séjours d'hiver sont tournés vers la pratique de l'ensemble des activités possibles autour de la neige (ski de pistes, ski de fond, raquettes). Le centre étant labellisé CED, nous sensibilisons les enfants au respect de l'environnement et au développement durable.

► **Séjours à Jard-sur-Mer (239 enfants)**

Nous profitons au maximum de l'environnement proche exceptionnel du centre dans nos séjours (océan à 300 m du centre). Des activités de découvertes de l'environnement de bord de mer, de pêches à pied, de baignade et de jeux sur la plage et dans la pinède ainsi que des activités sportives sont proposées aux enfants. A noter, un nouveau partenariat avec le CE National de la SNCF sur l'organisation de séjour en direction des enfants de cheminots.

► **Séjours à Buis-les-Baronnies (75 enfants)**

Sur Buis, la colonie organisée est sur le thème de l'eau avec des baignades en piscine et rivière, et une journée au parc aquatique de Nyons.

► **Les autres séjours (253 enfants) comprennent :**

- le séjour d'hiver que nous organisons dans les Hautes-Alpes à Vars dans un centre de la FOL 67
- la vente des séjours dans les centres des autres F.O.L., par l'intermédiaire des brochures Vacances Pour Tous

Pour la 10^{ème} année, **les Opérations 1^{er} départ et aide au départ en colonie** menées par la Jeunesse au Plein Air, le Conseil Départemental de la Drôme, les Mairies de Valence, Bourg-lès-Valence, Chabeuil et différentes Associations d'Education Populaire dont la nôtre ont été pérennisées. Ces aides, qui concernent les familles dont les quotients familiaux se situent entre 0 et 1 300 €, ont pour objectifs d'aider au départ en vacances des jeunes et de favoriser la mixité sociale sur les séjours.

- **1^{ers} départs :** ces différentes aides nous ont permis de faire partir **72 enfants** sur l'ensemble du réseau Vacances Pour Tous.
- **départs suivant :** cette aide a permis le départ en centre de vacances de **76 enfants** sur l'ensemble de notre réseau.

Cette année, ce sont donc 148 enfants que ce dispositif a permis de faire partir en vacances. Le nombre d'associations bénéficiant de ce dispositif étant de plus en plus nombreux, les fonds se sont rapidement épuisés, nous obligeant à devoir refuser l'attribution d'aides et à faire appel de manière exceptionnelle au CHS afin que les enfants puissent partir en colonie de vacances. Malgré nos efforts, une dizaine d'enfants n'ont pas pu partir en colonie faute de moyens financiers.

► **Accueil d'individuels et de groupes (adultes et enfants).**

Village vacances « La Fontaine d'Annibal » à Buis-les-Baronnies. La fréquentation des individuels et groupes est en légère augmentation par rapport à 2016. Nous accueillons de plus en plus de groupes par le biais de la brochure nationale « spécial groupes » de Vacances Passion. Nous développons également l'accueil de groupes sportifs (cyclo, randonneurs).

Centre « Couleur Nature », le nombre de journées a baissé par rapport à 2016. La saison hivernale a été moins bonne que l'année précédente à cause du faible enneigement de la station de Lus-la-Jarjatte.



Le centre de Jard-sur-Mer est toujours apprécié pour des rencontres familiales ou des mariages au printemps ou en septembre. Tous les week-ends, hors accueil des classes et des colonies, entre avril et octobre sont réservés par des groupes. D'une année sur l'autre, nous avons de plus en plus de demandes issues du bouche-à-oreille.

Nous accueillons également des groupes en pension complète l'été en parallèle de nos colonies de vacances.

📍 **Accompagnement du service vacances auprès des familles**

Pour la 10^e année consécutive, nous avons été porteur d'un **projet AVS/CAF 26** (Accompagnement aux Vacances Sociales).

Cette année, en plus du quartier du Polygone, nous nous sommes associés aux quartiers du Plan, de Fontbarlette et du Tambour à Bourg-Lès-Valence.

La C.A.F. de la Drôme nous a également demandé d'être responsable de l'opération Epargne Bonifiée. Menées en collaboration avec des travailleurs sociaux (Assistants Sociaux et Psychologue familiale), ces procédures ont pour objectif d'aider des familles qui ne partent jamais en vacances ou qui ne sont pas parties depuis très longtemps, à se projeter dans quelque chose de positif « partir en vacances en famille ». Ce travail mené sur plus de 6 mois, aborde différentes questions : le budget, le transport, l'autonomie, la parentalité et l'angoisse liée au départ et à l'inconnu.

C'est une expérience très riche et positive car elle a également permis aux familles de se rendre compte de leur capacité à se mobiliser sur un projet en prenant en compte des exigences et des contraintes.

La réunion de bilan a permis de mesurer les effets très positifs de ce programme sur ces familles : prise de confiance, plus d'autonomie des familles, retour vers l'emploi, recommencer une nouvelle vie, renouer avec leur famille éloignée...

Les aides financières apportées par la **C.A.F. (VACAF), le Comité d'Hygiène**



Sociale de la Drôme et l'association **Solidarité Laïque** ont permis la concrétisation de 13 projets de vacances en famille pour un 1^{er} départ en vacances et 3 autres familles pour un 2^{ème} départ soit 16 familles (18 adultes + 42 enfants). De plus en plus de familles sont en grandes difficultés sociales et ont besoin d'un accompagnement adapté lors de la préparation de leur séjour. C'est pourquoi nous travaillons en relation avec l'association Solidarité Laïque qui a permis d'aider 53 familles à financer leur séjour, en 2017 pour un budget de 7 600 €.

Nous avons travaillé la 2^{ème} année consécutive avec les Restos du Cœur pour permettre le départ en vacances de 11 familles à l'été 2017.

Nous nous efforçons de proposer à chaque famille le séjour le mieux adapté à sa demande tout en tenant compte des différentes problématiques : transport, aspect financier. Les demandes en Drôme se centralisent très largement sur des séjours en bord de mer méditerranéenne.

📍 **Formation B.A.F.A. et B.A.F.D.**

Organisation d'un stage BAFA :

- un stage de Base théorique en internat à Lus-La-Croix-Haute avec 15 stagiaires.

Nous avons été obligés d'annuler le stage d'Approfondissement « Publics Handicapés » en internat à Buis-les-Baronnies faute d'inscrits.

22 jeunes ont réalisé leur stage pratique BAFA dans nos séjours d'été et 5 stagiaires BAFD.

LES CLASSES DE DÉCOUVERTES

Les classes de découvertes concourent à donner du sens aux apprentissages et à développer l'autonomie et la solidarité par le vivre ensemble. Ces objectifs sont affirmés tant dans le socle commun de connaissances que dans la circulaire du 5 janvier 2005.

Notre mission est de faciliter le départ des classes dans nos centres et dans ceux du réseau de la Ligue de l'Enseignement en accompagnant les enseignants dans leurs démarches tout au long de l'année, du projet jusqu'à la réalisation du séjour. Sur place, nos équipes d'accueil et des personnes ressources les aident dans la mise en œuvre de leur projet en leur apportant leurs connaissances du milieu local (naturel, patrimoine, humain et culturel) et leurs savoir-faire et expériences de l'encadrement des enfants (gestion de la vie collective, veillées...).

Évolution de l'activité «classes» depuis 4 ans, par centre et par destination

	2014	2015	2016	2017
LUS-LA-CROIX-HAUTE	9 422 Jr/87 cl	10 405 Jr/93 cl	9 849 Jr/83 cl	8 585 Jr/ 74 cl
BUIS-LES-BARONNIES	6 398 Jr/64 cl	7 681 Jr/67 cl	7 273 Jr/63 cl	5 412 Jr/ 46 cl
JARD-SUR-MER	2 184 Jr/12 cl	1 611 Jr/11 cl	1 608 Jr/12 cl	0 jr / 0 cl
AUTRES DESTINATIONS	4 092 cl/37 cl	4 303 Jr/37 cl	3 675 Jr/34 cl	2 835 Jr/ 22 cl
TOTAL	200 classes 22 096 Jours	208 classes 23 999 Jours	192 classes 22 405 Jours	142 classes 16 832 Jours



► Les trois centres de la F.O.L.26 sont :

« **Couleur Nature** » à Lus-la-Croix-Haute, (5 classes, 110 enfants dont 58 enfants de 3 à 6 ans), labellisé « Citoyenneté Environnement Développement Durable » par la Ligue de l'Enseignement.

« **La Fontaine d'Annibal** » à Buis-les-Baronnies, (4 classes, 123 enfants de 4 à 6 ans dont 89 enfants de 4 à 6 ans) labellisé « Citoyenneté Environnement Développement Durable » par la Ligue de l'Enseignement.

« **La Porte Océane** » à Jard-sur-Mer en Vendée, (4 classes, 107 enfants de plus de 6 ans dont 30 enfants d'âge maternel).

► L'activité des classes de découvertes représente 34 % des journées du service.

On observe une grosse baisse de nos journées classes (-31 %). Cette forte baisse est liée à l'arrêt des aides du Conseil Départemental de la Drôme pour le départ en classes de découvertes.

En 2017, pour la première fois depuis de très nombreuses années, nous n'avons eu aucune activité classes sur notre centre de Jard-sur-Mer. Avec l'arrêt des aides, le coût du transport entre la Drôme et la Vendée est beaucoup trop important.



► Durée des séjours

Séjours en classes de découvertes (séjours d'un minimum de 5 jours) : **12 917 journées (-30%)**, soit 78 % du total.

Séjours scolaires courts : **3 620 journées (-5%)** soit 22% du total.

Les séjours à la semaine restent toujours majoritaires dans la Drôme contrairement à la tendance nationale.

► Origine des classes accueillies et financement

57 % des journées classes à Lus et 52 % à Buis sont drômoises
L'accueil de classes à La Fontaine d'Annibal, venant d'autres départements est stable par rapport à l'an passé (20 classes cette année contre 24 en 2016).

Le financement des séjours est une

préoccupation importante pour les enseignants au moment de la conception de leur projet. Cette année 2017 était la première depuis l'arrêt du soutien du Conseil Départemental de la Drôme pour les écoles maternelles et primaires. Il est donc alors encore plus difficile pour les enseignants d'établir leur budget en composant avec les subventions des mairies, les aides des associations locales (Sous des Ecoles, Amicales Laiques, Associations de parents d'élèves...) et la participation des familles.

Ce soutien du Conseil Départemental représentait entre 20 et 30 % du prix du séjour et qu'il faut compenser autrement. Certaines mairies se sont positionnées sur une augmentation de leurs subventions pour les séjours scolaires (la Mairie de Valence notamment), mais toutes n'ont pas fait cet effort, ce qui est fort dommageable à la mise en œuvre de ces projets.

► Les séjours des classes élémentaires :

- 112 classes
- 2 909 élèves, enseignants et accompagnateurs
- 13 493 journées soit 80 % des journées classes

► Les séjours des classes de collèges et lycées

- 27 classes
- 726 élèves, enseignants et accompagnateurs
- 3 237 journées soit 19 % des journées classes

Le Conseil Départemental de la Drôme a pris une décision très favorable en favorisant les départs des collégiés en séjours scolaires dans des centres Drômois à hauteur de 30 % du montant annuel alloué dans chaque collège. Il faut maintenant se saisir de cette opportunité pour développer des séjours scolaires plus adaptés aux collégiés.

40% des journées collège sont réalisées en septembre et octobre dans nos deux centres drômois avec des collèges de la Drôme qui organisent des séjours d'intégration et de cohésion de groupes en début d'année scolaire.

Les autres séjours sont axés sur l'éducation à l'environnement et la pratique d'activités sportives.

► Les séjours des classes maternelles

- 1 classe
- 20 élèves, enseignants et accompagnateurs
- 100 journées soit 1 % des journées classes

► Les séjours à l'automne

- 7 classes
- 325 élèves, enseignants et accompagnateurs
- 1 517 journées soit 9 % des journées classes

Comme l'an passé, deux classes de primaire de la Drôme sont parties en séjour scolaire à l'automne. C'est très peu si l'on tient compte de l'apport potentiel de ces séjours, propices à créer un « groupe classe », et à fédérer les élèves tout au long de l'année scolaire qui débute. La circulaire du Ministère de l'Éducation Nationale du 5/01/2005 précise que le vécu d'une classe de découvertes « peut constituer une étape initiale, fondatrice qui représente un tremplin dans les acquisitions ».

Les enseignants rencontrent trop de contraintes ce qui les dissuade d'organiser un séjour à la rentrée scolaire : dossier SortieSco pour la DASEN dès le retour des vacances de printemps, problème de financement par les mairies qui n'ont plus de budget en fin d'année civile, incertitude sur l'organisation des classes à la rentrée....

► Thématiques des séjours

La thématique principale des classes de découvertes est l'éducation à l'environnement et au développement durable dont les activités sont conduites par les animateurs professionnels et expérimentés de nos centres. Il se rajoutent souvent des activités optionnelles en fonction du projet des enseignants ; elles sont encadrées par des intervenants culturels, artistiques, scientifiques ou sportifs, tous agréés par la DSDEN.



	Lieux de séjour	Classes accueillies	Nombre d'Elèves	Nombre journées	OBSERVATIONS
Provenance Drôme	« Couleur Nature » à Lus-La-Croix-Haute	42	1 026	4 925	Taux de participation des classes drômoises : LUS : 57% des journées BUIS : 52 % des journées
	« La Porte Océane » à Jard-sur-Mer	0	0	0	
	La Fontaine d'Annibal à Buis-les-Baronnies	24	582	2 826	
	SOUS TOTAL	66	1 608	7 751	
Provenance hors Drôme	« Couleur Nature » à Lus-La-Croix-Haute	32	844	3 660	Ces classes viennent des régions Auvergne Rhône-Alpes et Paca car la distance entre le lieu des écoles et la situation des centres est un critère de choix pour les enseignants pour réduire les frais de transport. Diffusion des centres Couleur Nature et la Fontaine d'Annibal par le biais de la brochure classes nationales et du site Internet de la Ligue de l'Enseignement (www-sejours-educatifs.org). Nos centres sont également diffusés sur les brochures départementales des FOL 38 et 07. Travail en partenariat avec des F.O.L des régions Auvergne Rhône-Alpes et Paca, notamment l'antenne régionale PACA.
	« La Porte Océane » à Jard-sur-Mer	0	0	0	
	« La Fontaine d'Annibal » à Buis-les-Baronnies	22	587	2586	
	SOUS TOTAL	54	1 431	6 246	
Destination hors Drôme	Séjours à Paris/Lyon	3	67	252	Toujours de nombreuses classes à la mer (11 classes), principalement sur le centre du Pradet géré par la FOL07. Les classes ski hors Drôme ont lieu à 100% dans les centres de La Ligue 38 à Autrans ou Villard de Lans.
	Mer	11	310	1 375	
	Autres : moyen-âge, cirque, anglais	3	80	440	
	Montagne / Ski	5	159	768	
	SOUS TOTAL	22	616	2 835	
TOTAL	142	3 655	16 832		

PATRIMOINE :

Pour rappel, dans le cadre de la **loi sur l'accessibilité** pour les personnes handicapées, un audit avait été réalisé pour la partie camping de Buis-les-Baronnies, nos centres de Jard-sur-Mer et Lus-la-Croix-Haute en 2015. Un dossier d'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) Patrimonial pour nos 3 sites a été déposé, il a été validé le 10 décembre 2015.

Dans cet Ad'AP nous nous sommes engagés sur les 6 prochaines années (jusqu'en 2021) à effectuer les travaux et aménagements nécessaires pour permettre l'accueil de personnes en situation de handicap. L'engagement précise les aménagements centre par centre que nous devons mettre en œuvre année par année.



« Couleur Nature »

Lus-la-Croix-Haute

Dans le cadre de notre Ad'AP nous avons effectué via le travail de notre agent d'entretien de nombreux travaux pour faciliter l'accès à notre centre aux personnes handicapées.



« Village Vacances »

«La Fontaine d'Annibal »

Buis-les-Baronnies

Dans le cadre de notre Ad'AP nous avons effectué via le travail de notre agent d'entretien quelques travaux pour faciliter l'accès à notre camping aux personnes handicapées.

Des investissements techniques ont été réalisés sur l'année 2017 : bêche à eau, chlorinateur pour la piscine, armoires frigorifiques, portes de séparation dans les appartements.

Et en début d'année nous avons investi dans l'achat de 3 mobil-homes et 2 safari lodges sur le camping.



« La Porte Océane »

Jard-sur-Mer

Le chantier de printemps d'une semaine pour l'ouverture du centre a eu lieu du 10 au 16 avril 2016 avec un groupe de 24 personnes bénévoles et salarié. Un gros ménage dans tous les bâtiments, l'installation des 4 salles de classes et une rénovation des plafonds d'un bâtiment entier ont été réalisés.

Notre personnel permanent et il assure la surveillance du centre, l'entretien de la pinède et des bâtiments (travaux de peinture, mise en sécurité des bâtiments...). Il a également fait l'ensemble des travaux prévus sur lesquels nous nous sommes engagés via notre Ad'AP.



CULTURE – EDUCATION

JEUNESSE & ÉDUCATION CITOYENNE : RÉSEAU CULTUREL

ECRAN MOBILE

Le cinéma itinérant Ecran Mobile porté par la Fédération des Œuvres Laiques de la Drôme est un réseau associatif agréé par le CNC et classé « Art et Essai, label Jeune Public » depuis 6 ans. Il a un rôle de coordination puisqu'en co-construisant une programmation mensuelle, il fait le lien avec les structures associatives partenaires implantées sur le territoire.

Présent là où aucune salle de cinéma fixe n'est implantée, l'Ecran Mobile pallie aux inégalités d'accès aux films par la diffusion de films récents en milieu rural. Le circuit itinérant irrigue une large partie du territoire drômois : en 2017, **trente communes** différentes ont accueilli nos projections.

Que ce soit dans le cadre d'une programmation mensuelle ou plus exceptionnelle comme les projections en plein air, chacune des communes accueillies bénéficie de l'expertise cinématographique de la FOL 26.

► Réseau

Notre travail s'inscrit dans une **dynamique de réseau**, afin de développer des partenariats avec d'autres structures culturelles, de participer au maillage culturel du territoire drômois et de développer notre ancrage dans le département et au-delà.

- L'Ecran Mobile est membre de l'association Les Ecrans depuis 7 ans. Les Ecrans réunissent des salles de cinéma et circuits itinérants indépendants de la Drôme, de l'Ardèche et du Vaucluse.

- L'Ecran Mobile est partenaire de l'association l'Équipée (La Cartoucherie, Bourg-lès-Valence) dans le cadre du Festival d'un jour pour lequel nous assurons une partie des projections.

- Pour les séances de cinéma, l'Ecran Mobile travaille en collaboration

avec une association locale dans chaque commune « régulière ». Ce fonctionnement, inscrit dans une logique de partenariats et de mutualisation, permet à la fois la construction d'un réseau associatif cinéphile et un travail régulier, au long cours dans une grande proximité avec les acteurs locaux.

► Nos Séances régulières sur les territoires ruraux

- La FOL pilote et coordonne le projet. Elle propose une sélection de films mensuelle, élabore les supports de communication autour de chaque séance et prend en charge l'ensemble des prestations techniques et artistiques.

- Chaque mois, **dix-sept communes** accueillent nos projections. Selon leurs souhaits, une à deux séance(s) est (sont) mise(s) en place chaque mois dans chacune d'elle. Ainsi, dix communes accueillent une séance « tout public » mensuelle et sept communes accueillent chaque mois une séance avec et pour les jeunes en fin d'après-midi, suivie d'une séance « tout public » en début de soirée. L'association partenaire choisit quant à elle la programmation parmi les propositions formulées par la F.O.L., relaie la communication, les informations auprès du public et assure l'accueil des spectateurs les soirs de séance.

- Des projections sont spécialement organisées avec des collèges quand ceux-ci en font la demande. Plusieurs séances sont ainsi organisées de cette façon chaque année. Le projet avec les jeunes sur la commune de Bouchet où les séances ont été mises en place en partenariat avec la mairie, le SIVOM du Tricastin et la MJC de Saint Paul-Trois-Châteaux a fonctionné jusqu'en mars 2017 seulement. Le groupe de jeunes n'a pas redémarré à la rentrée 2017 et reste en sommeil.

Les groupes de jeunes de La Chapelle, Marsanne ont organisé des séances

avec des projections à 18h ou le samedi.

► Séances estivales

- En juillet et août, en plus des communes régulières du circuit itinérant, **neuf communes supplémentaires** ont accueilli des séances, qui ont parfois lieu en plein air. Deux communes ardéchoises se sont jointes à notre réseau cet été.



► Nos événements et Partenariats avec des Festivals

- Dans le cadre du **Festival d'un jour**, nous avons, en collaboration avec une commune, projeté un film au mois de mars.

- Dans le cadre des **Semaines de l'Éducation à la paix** organisées par la Ligue de l'enseignement de la Drôme en mars/avril 2017, de nombreuses séances de cinéma ont été programmées. Cette manifestation axée sur la lutte contre le racisme et les discriminations, fait l'objet d'un travail transversal entre les différents services de la Ligue de l'enseignement de la Drôme.

- Dans le cadre de notre mission centre de ressources, nous sommes enfin amenés à organiser des séances à la demande au profit de communes, structures sociales, culturelles, etc.

Dans ce cas, nous effectuons des recherches de programmation, prenons en charge la gestion administrative des projets, le travail artistique qui en découle et la prestation technique liée à la projection. Nous répondons également aux demandes de structures

publiques ou associatives concernant la législation sur la diffusion du cinéma, la recherche de films sur support vidéo, etc.

CIN'ECOLE :

Actions vers la jeunesse dans les établissements scolaires cycle 3 :

Chaque année, nous proposons aux écoles drômoises de mettre en place des séances scolaires en direction de leurs élèves, à partir d'un catalogue de films classés « Art et essai » édité par la FOL (6 à 8 films pour l'année).

Le territoire couvert par nos séances scolaires correspond à celui de notre circuit itinérant : seuls des établissements situés en milieu rural sont concernés par ce projet.

Afin de permettre au plus grand nombre d'élèves de bénéficier de notre offre culturelle, des regroupements sont parfois effectués entre des établissements de plusieurs communes sur une même séance. Nous élargissons ainsi notre territoire aux communes environnantes.

Ex : Les écoles de Bouvières et Vesc se joignent aux séances faites à Bourdeaux.

Chaque séance scolaire est précédée d'une présentation du film adaptée au niveau des élèves. Cette présentation permet à la fois d'évoquer le contexte du film (histoire du cinéma, technique utilisée, genre, etc.), ses spécificités et de susciter l'attention des élèves sur certains éléments.

Pour chaque film programmé, une documentation pédagogique est fournie aux enseignants plusieurs semaines avant la projection. Ces fiches pédagogiques permettent aux enseignants de préparer les élèves à la projection, elles dégagent des pistes d'exploitation du film en classe et des activités à mettre en place avec les élèves autour des films. Un certain nombre de ressources complémentaires sont également proposées aux enseignants, dans la mesure de leur disponibilité. Il s'agit des collections « Un film, un dossier », « Les fiches cinéma et éducation » éditées par la Ligue de l'enseignement, ainsi que par la collection « Ciné Folio » édité par l'URFOL.

Note : les écoles s'inscrivent à nos séances pour une année scolaire, de

septembre à juin. Le nombre de séances scolaires de sensibilisation réalisées est relativement stable par rapport à celui de l'année 2016.

En 2017, 11607 spectateurs ont assisté à des séances ECRAN MOBILE

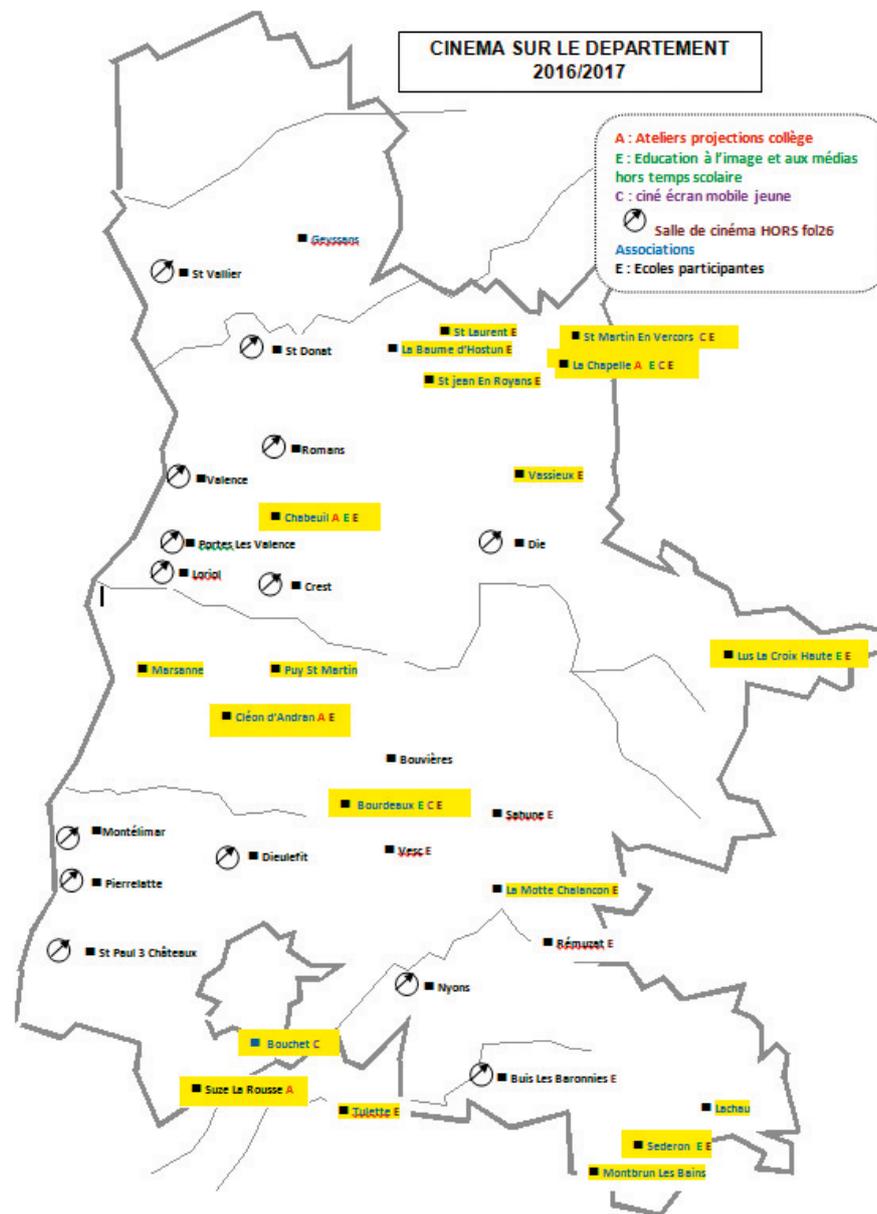
- Projections Jeunesse : en matinée, à 18h et même le week-end à St Laurent en Royans, Chabeuil, Lus la Croix haute, La Chapelle en Vercors, La Baume d'Hostun

- Projections dans le cadre de « Collège au cinéma »

- Projections tout public

- Projections SPIP : au centre pénitentiaire de Valence (dans 2 lieux différents)

- Projections « non commerciales » et programmées en période estivale



Répartition des spectateurs par type de public :

Mois	jeunesse		collège au cinéma		tout public		SPIP		non commercial/ été		TOTAUX	
	Nombre de projections	Nombre de spectateurs	Nombre de projections	Nombre de spectateurs	Nombre de projections	Nombre de spectateurs						
Janvier	9	218	1	111	17	370	0	0	0	0	18	699
Février	9	225	0	0	22	945	1	7	0	0	23	1177
Mars	10	559	0	0	18	377	0	0	1	42	19	978
Avril	5	96	0	0	25	673	1	12	0	0	26	781
Mai	8	226	1	104	20	482	0	0	1	25	22	837
Juin	6	177	0	0	15	318	0	0	1	170	16	665
Juillet	0	0	0	0	35	1345	1	19	7	1127	43	2491
Août	0	0	0	0	34	1429	2	11	3	520	39	1960
Septembre	0	0	0	0	9	141	0	0	0	0	9	141
Octobre	1	104	0	0	16	328	0	0	0	0	16	432
Novembre	4	149	0	0	19	432	2	23	0	0	21	604
Décembre	9	514	0	0	13	328	0	0	0	0	13	842
Totaux	61	2268	2	215	243	7168	7	72	13	1884	265	11607

Tremplin Hip-hop

La FOL porte depuis plusieurs années le tremplin hip hop avec le collectif et ses partenaires. Le collectif hip-hop 26/07 coordonné par un comité de pilotage composé de l'Union Bi-départementale des MJC, les conseils départementaux de la Drôme et de l'Ardèche, de la FOL 07 a pour objectif d'accompagner les cultures urbaines, d'ouvrir la pratique chorégraphique et plus spécifiquement sur le hip hop.

Le tremplin réunit plusieurs groupes de danseurs issus soit d'associations, soit évoluant dans une démarche personnelle sur les départements, il permet aux amateurs de se produire dans des conditions professionnelles et de se faire identifier auprès des structures relais.

Le tremplin crée un jury éphémère permettant la rencontre d'amateurs et de professionnels autour d'un artiste référent. Véritable regard extérieur et professionnel, il accompagne ensuite les lauréats tout au long de leur parcours.

Chaque année le projet est co-construit avec les structures du collectif avec en partage le choix des professionnels, la co-organisation des temps forts

et la participation des animateurs, l'implication des jeunes dans les groupes jury et dans les accueils. Un espace de partage, d'informations et d'expérience. Son objectif est de valoriser la danse hip hop.

Le tremplin du 4 février 2017 a accueilli 11 groupes, soit près d'une centaine de jeunes, ainsi que 13 groupes jurys (hors jurys pros) autour de Yacinte danseur des Pockemon Crew. Si les inscriptions ont peiné à se faire au début, un engouement certain s'est dégagé

sur les dernières semaines avant les clôtures des candidatures.

Les 91 participants représentés 11 groupes de danseurs répartis dans 9 structures différentes (LSI Le Pouzin, Association Système'D Nyons, MJC Guilhaing-Granges, Ecole du cirque badaboum Nyons, Valence MPT Polygone, MJC CS Tain l'hermitage, Mosaic CS ST PAUL, MJC Annonay, MJC Chabeuil).



Quant au jury, il était composé de 200 personnes issues de 13 structures.

Les quatre groupes lauréats ont été invités à se produire en première partie des Pockemon Crew le 8 avril ainsi que sur d'autres rendez-vous du festival Danse Au Fil d'Avril, dont la master class.

Le collectif dresse un bilan très positif de la rencontre du 8 avril avec les lauréats du tremplin et le spectacle des Pockemon Crew «Hashtag». Tous les présents ont noté et salué la grande générosité de la compagnie professionnelle avec les groupes amateurs. La plupart des groupes ont insisté pour rester aux deux représentations et s'investir d'avantage pendant le freestyle, qui a été un très beau moment d'échange.

Ce projet a réuni au total plus de 1000 personnes :

- 300 au tremplin danseurs et jury ;
- 460 le 8 avril à 15h ;
- 438 le 8 avril à 20h.

Le Train-Théâtre réaffirme son implication dans la dynamique du collectif et son envie d'être le cadre de cette rencontre hip-hop qui a du sens dans son histoire, et qui amène les publics à se croiser et se rencontrer. Les groupes lauréats ont pu se retrouver et se produire sur d'autres manifestations du festival, le collectif a noté une belle synergie entre les groupes.

Un temps d'échange a été organisé en octobre 2017 afin de redéfinir la charte du collectif, les orientations et projets 2018 à fixer :

- cartographie
- listing des intervenants et formation
- affiches programme générique des événements hip hop
- facebook cultures urbaines

Danse au Fil d'Avril 2017

La 26^{ème} édition du festival Danse au Fil d'Avril s'est déroulée du **18 mars au 21 mai 2017** dans les départements de l'Ardèche, de la Drôme et de l'Isère frontalier. Malgré la baisse de subvention du Conseil Départemental annoncé début janvier 2017, sur le fléchage « Danse au Fil d'Avril », la FOL 26 a tenu pour ses partenaires le projet élaboré sur la base de 2016 et a maintenu les

actions en essayant de réduire les frais annexes (communication, locations...).

Durant 9 semaines, le festival « Danse au Fil d'Avril » s'est installé dans **31 communes** réaffirmant son ambition d'accès à la culture pour tous et l'engagement des FOL dans le partage artistique et l'éducation populaire.

Organisées par la Fédération des Œuvres Laïques de la Drôme en collaboration avec la FOL 07, les nombreuses propositions (spectacles, expositions, films, ateliers, tremplin...) n'auraient pu se faire sans le concours de nombreux partenaires culturels, associatifs, institutionnels.



🕒 A / Bilan programmation

Pour le festival, les FOL organisent une mise en réseau des lieux de diffusion avec **20 partenaires de programmation** : scènes nationales, scènes conventionnées, théâtres municipaux, associations, services culturels de collectivités.



Les FOL s'associent à **42 partenaires locaux** pour co-construire et mettre en œuvre des projets de programmations et d'actions culturelles.

Les FOL programment et organisent en direct un certain nombre de représentations, elles ont des conventions avec des villes et mettent en réseau leurs associations dans les petites communes. Elles proposent des séances scolaires et organisent également les tournées.

Cette année 2017, **37 compagnies professionnelles** ont été invitées mettant ainsi en regard des compagnies aux histoires, aux esthétiques et aux territoires différents. Il y a eu en tout **71 représentations**.

🕒 B / Les autres rendez-vous

Les FOL développent de nombreuses actions culturelles pour tous les publics :

1) Education Artistique :

Môm'danse : La FOL 26 est partenaire du projet départemental artistique interdisciplinaire de l'Education Nationale « Môm'danse » pour le 1^{er} et le 2nd degré avec une entrée sur danse, musique poésie... Un comité de pilotage est constitué pour la coordination, la mise en œuvre, le bilan et aussi pour dresser les perspectives des projets suivants... La FOL gère l'ensemble des propositions, met en lien les programmations et les lieux culturels partenaires pour une inscription dans le festival et une mise en visibilité...

Les rencontres de classes (Môm'danse) 2017 ont été organisées à Romans, Valence, Montélimar, St-Paul-Trois-Château et Saint Vallier, Grignan, une occasion de partager avec les familles ce projet artistique et culturel.

65 classes se sont engagées sur un projet de restitution :

St-Paul-Trois-Châteaux (209 élèves), Saint Vallier (440 élèves), Valence (305 élèves), Montélimar (301 élèves), Romans (233 élèves) soit 1488 élèves danseurs, 10 écoles maternelles, 26 écoles primaires, 13 collèges, 1 lycée, le conservatoire de Romans et une association d'enseignants. 2700 spectateurs sont venus apprécier le travail des danseurs amateurs. La rencontre au Château de Grignan s'inscrivait aussi dans le projet Lorenzaccio avec Marie-Claude Pietragala et François Derouault (4 classes).

Ce projet inscrit tout au long de l'année des formations, des mercredis chorégraphiques, des ateliers, des stages, des spectacles en itinérance, des parcours artistiques pour les élèves et les enseignants :

- un stage inscrit au Plan Départemental de formation des enseignants sur quatre week-end a été proposé les 10 et 11 décembre avec Thomas Lebrun ; les 11 et 12 février avec la Cie Kham ; les 18 et 19 mars avec Christian Rizzo ; les 01 et 02 avril avec la Cie lève un peu les bras.

- des ateliers danse et composition ont été proposés aux enseignants avec Nathalie Chabanal (association Différence) et Sylvie Giron.

- 5 parcours chorégraphiques : « La Fresque » Angelin preljojaj, « Les rois de la piste » Thomas Lebrun, Olé Khamchala de la Cie Kham, « Le syndrome lan » Christian Rizzo et « With » Cie Lève un peu le bras.

- 6 parcours artistiques ont été organisés pour les élèves en lien avec les programmations des partenaires afin de découvrir une équipe artistique, un spectacle ou une répétition publique : « Bach Hip Hop » Cie Lézards Dorés, « Une simple Brèche /Akisoncépa » Cie

Le Fil à la Patte, « Playground » Cie Dynamo, « L'homme d'habitude » Cie Vilcanota et Les Blérôts de Ravel, « Dis maman » Cie Reveida, « Le chant de Karastan » Cie Hallet Eghayan.

- 4 mercredis chorégraphiques pour collège et cycle 3 ont été organisés donnant l'occasion aux élèves d'aborder la démarche de création d'une compagnie avec « Attraction » Cie Kham, « With » Cie Lève un peu les bras, « L'homme d'habitude » Cie Vilcanota et Les Blérôts de Ravel, « Playground » Cie Dynamo.

Rencontres artistiques inter-universitaires valentinoises : La FOL accompagne tout au long de l'année les ateliers danse du SUIAPS et de l'Université Stendhal : rencontres avec des artistes, mise en place d'évènements éphémères ... et soutient les rencontres artistiques universitaires.



2) Place aux amateurs : Plateaux amateurs, tremplin, premières parties, battle chorégraphique, ateliers, stages, projets participatifs, apéro-danse, goûter-danse...

Les FOL développent de nombreux rendez-vous pour valoriser les pratiques amateurs et présenter le travail des groupes de danse (toutes disciplines...) en lien avec les artistes chorégraphes invités sur le festival. Ces temps permettent la rencontre entre les pratiques amateurs et professionnelles, les échanges entre groupes amateurs, développent la culture chorégraphique des praticiens, valorisent et stimulent leur engagement.

- Fol'choré la FOL 26 a voulu cette année sortir encore plus des murs pour aller à la rencontre des spectateurs dans divers espaces publics. Cette édition, tournée vers la jeunesse, a innové avec la Fol'choré créée par la Cie Kham et des jeunes (La Chapelle en Vercors, St Paul trois Châteaux, La Voulte, le Conservatoire Valence Romans aggro, les étudiants du Siuaps). Elle a été le fil rouge du festival avec plus d'une dizaine de restitutions. Mise en ligne sur internet (479 visites durant le festival) et sur notre page Facebook, la chorégraphie était accessible à tous, pour simplement l'apprendre ou bien encore devenir l'ambassadeur.

- Plateaux amateurs : 13 structures ont participé aux rendez-vous les 18 et 19 avril à Romans ainsi qu'à St-Paul-Trois-Châteaux.

- Rendez-vous hip hop: Les trois lauréats désignés lors du tremplin ont été invités à danser en première partie du spectacle « Hastag » de la compagnie Pokemon Crew, samedi 8 avril, au Train-Théâtre. Un Battle, rencontres ont été également proposés.



- Festi-danse : la FOL 26 a organisé 5 festi danse sur le département. Rendez-vous pour et avec les jeunes autour du spectacle de Olé Khamchala « Attraction » pour Loriot et La Chapelle, autour de Marie Claude Pietragala à st-Paul-trois-Châteaux, autour de la cie Dynamo à st vallier, autour du jeune ballet d'Atlantique, de la cie Vilcanota, sur Valence Romans. Le volet Môm danse nous a permis de mettre en lien les établissements engagés avec ces festi-danse.

- Premières parties de spectacles professionnels par des amateurs :

11 premières parties assurées ont été proposées par des amateurs ou professionnels en devenant venant d'associations, MJC, écoles de danse...

Le bal d'ouverture s'est déroulé en présence de danseurs amateurs sous la hall st Jean à Valence.

C / La communication

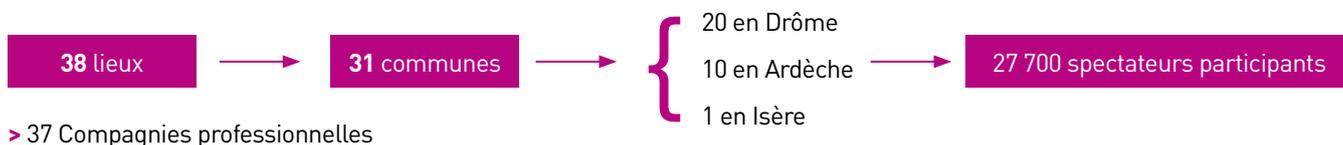
Outre la coordination artistique et administrative du festival, les FOL réalisent et prennent en charge

l'ensemble de la conception et de l'édition des supports de communication. Les programmes, affiches, cartes postales et dossiers de presse sont mis à disposition de l'ensemble des partenaires et sont largement diffusés, permettant une véritable identification du festival et une circulation des spectateurs entre les territoires.

Vitrine du festival, le site internet www.danseaufildavril.fr a reçu cette année plus de **4248 visiteurs**.



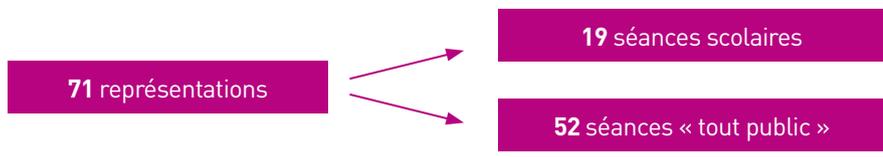
FESTIVAL DFA 2017 Bilan quantitatif



> 37 Compagnies professionnelles

- PROGRAMMATION FOL 26**
- Cie Vilcanota et les Blérots de Ravel
 - CCN Montpellier
 - Cie Le Ballet des Zigues
 - Cie Lézards Dorés
 - Cie Instabili
 - collectif Faun
 - Cie Nue
 - Cie Kham
 - Jeune Ballet d'Aquitaine
 - Théâtre du corps Pietragalla
 - Institute Del Teatre de Barcelone
 - Cie Hallet Eghayan
 - Cie Lève un peu les bras
 - Cie Pockemon Crew
 - Cie Le Fil à la Patte
 - Cie Duende Flamenco
 - Cie Dynamo

- PROGRAMMATION PARTENAIRES**
- Cie Arcosm 6
 - Cie Clichés
 - Cie La Vouivre
 - Cie Des Pas Possibles
 - Cie Ophélie Théâtre
 - Cie Reveida
 - Yeraz Compagnie
 - Cie Bajo El Mar
 - Cie Lo Pia Lobaa
 - Jeune ballet du CNSMD de Lyon
 - Cie Bad Boys Of Dance
 - Pauline Ata- Rémy Assezat DJ Le Fabrikan
 - Cie Vlovajob Pru
 - Cie Käfig – CCN Créteil et Val de Marne
 - Cie La Baraka – Abou Lagraa
 - Cie Boukousou
 - Cie Andrea Bescond
 - Cie Et Lounda
 - Cie Dyptik
 - Cie Quatuor Voce et Invités



■ AUTOUR DU FESTIVAL FOL 26

4 bals	5 Festi-danse	9 Fol'choré	4 films 2 fol 26	3 expositions
4 répétitions publiques	3 conférences	2 Projets participatifs		

EDUCATION ARTISTIQUE FOL 26

5 Môm' Danse
11 représentations

2 700 spectateurs
65 classes
1 488 élèves

36 élémentaires
13 collèges
1 lycée

2 arts et facs
850 étudiants

4 parcours de formation 4 mercredis chorégraphiques + ateliers avec des compagnies professionnelles

PRATIQUES EN AMATEURS FOL 26

3 plateaux amateurs

760 spectateurs

315 participants (21 groupes) Romans
+ 85 participants (9 groupes) St Paul-Trois-Châteaux

1 tremplin

11 premières parties
FOL26

1 Battle Hip Hop

2 concours

14 ateliers stages sur
l'année

> Mise en place d'une commission pratique en amateurs

COMMUNICATION

www.danseaufildavril.fr

4 248 connexions durant les 3 mois du festival

14 348 pages ouvertes

Interview à 3 radios locales : radio BLV, radio Vinci et radio Méga



► IMPLICATION FOL 26 APRÈS LE FESTIVAL

« La Fol'choré » a été proposée à la fête de la musique de Valence, aux 90 ans de la FOL à Eurre, à St Uze en été dans le parc...

« Les portes du temps » avec le Château de Suze la Rousse juillet 2017 :

La FOL 26 a aidé au montage du projet pour la DRAC dans le prolongement des activités artistiques danse et éducation à l'image en lien avec des équipes artistiques du territoire qu'elle accompagne tout au long de l'année.

Elle a mis à disposition des outils pédagogiques.

La FOL a accompagné l'association Espace danse les Cygnes sur l'organisation de son stage et la programmation de la compagnie Philosophe au Théâtre de la ville de Valence.

Elle aide également les associations affiliées ayant une activité danse sur les aspects techniques : convention, gestion de personnel, organisation d'évènements (Espace danse les Cygnes Valence , Grain de Sel Loriol, MPT la Chapelle, Association danse St Jean en Royans, Centre culturel et sportif Fontlozier, Amicale Laique Livron, Amicale Laique Thibert, Chateauvert, MPT Amicale Laique de Chabeuil).



ACTIONS ÉDUCATIVES

► 1. Dans les collèges de la Drôme

Description de l'action

La F.O.L. 26, Fédération d'éducation populaire, s'engage au côté du Département dans le cadre du dispositif « actions éducatives au collège ». Elle a proposé des fiches actions sur l'année 2016-2017 dans le cadre d'un parcours citoyen. En effet, chaque parcours est accompagné d'un temps d'échanges et de débats proposé aux jeunes, avec



pour point d'appui l'exposition « Egalité, parlons-en » du Moutard. Cette action a été prolongée sur l'année scolaire 2017/2018.

Objectif

L'objectif est de proposer des actions innovantes aux collèges et des moyens d'expression aux jeunes, sur des questions de société. Le but est de valoriser la citoyenneté et les valeurs de la République au travers de quatre temps : une exposition (quizz débat) et trois ateliers de réflexion sur leur place de citoyen. Ainsi le vivre ensemble, le respect de l'autre, la connaissance de soi et sa construction, l'égalité filles-garçons ainsi que la lutte contre les discriminations sont les lignes directrices de nos actions éducatives.

Public

Les élèves des collèges de la Drôme

retenus par le service Education du Conseil Départemental de la Drôme ; ci-dessous la répartition des actions :

Action « Slam Chorégraphique 2016-2017 » : cette action a été suivie par 5 collèges (collège Cotte de Saint Vallier, collège Do Mistra de Suze-la-Rousse, collège Jaume de Pierrelatte, collège Lapassat de Romans-sur-Isère et collège de Malossane de Saint Jean-en-Royans).

Action « Je et toi » 2016-2017 : cette action a été suivie par 3 collèges (Collège Triboulet de Romans-sur-Isère, Collège Loubet de Valence et collège Brunet de Saint Sorlin-en-Valloire).

Action « la tolérance s'affiche » 2016-2017 : cette action a été suivie par 3 collèges (collège les Maristes de Bourgade-Péage, collège Perrin de St Paul-Trois-Châteaux et le collège Monod de Montélimar).

Action « touche pas à mon collège » 2017-2018 : cette action a été suivie par 4 collèges (collège François Gondin, Cité Scolaire du Diois à Die, collège Gustave Jaume de Pierrelatte et collège Fernand Berton de St Rambert d'Albon)

Action « des îles et des ailes » 2017-2018 : cette action a été suivie par





3 collèges (collège Revesz-Long de Crest, collège Europa de Montélimar et collège Malraux de Romans-sur-Isère).

► 2. Collectif éducation à la paix

Descriptif de l'action

La FOL coordonne un collectif d'associations, établissements scolaires et propose des réunions de réflexion et d'échange tout au long de l'année... Centre de ressources, elle met à disposition des outils (cartes de la fraternité, expositions, intervenants pour débats, expo quizz, DVD, jeux...). Sur la base d'un travail fédératif, la FOL accompagne les structures locales, associations, établissements scolaires et collectivités, pour qu'elles prennent toute leur responsabilité et leur autonomie dans le cadre d'un projet partagé, défini notamment à travers une charte d'engagement.

Objectif

Les principaux axes de réflexion des «Semaines» : promouvoir le «vivre ensemble», débusquer le racisme au quotidien, découvrir les différentes cultures, expliquer la diversité humaine aux jeunes, mieux connaître l'histoire pour comprendre le monde d'aujourd'hui...

La FOL, qui est à l'initiative des «Semaines», poursuit chaque année avec force et conviction son rôle de coordination, d'animation, de gestion et de centre de ressources à l'échelon départemental.

Bilan

Les semaines de lutte contre les discriminations se sont déroulées de mars à mai 2017. Le programme-affiche mis en forme et diffusé par la FOL valorise et communique toutes les manifestations mises en place avec, et par les partenaires.

L'ensemble des partenaires de la manifestation ont un projet citoyen partagé, inscrit dans la durée pour contribuer de façon déterminante à la promotion, la diffusion et la protection des valeurs démocratiques de justice et d'équité indispensables pour **prévenir et/ou combattre la propagation du racisme et de toute forme de discrimination.**

Dans le cadre de ce collectif les orientations des projets soutenus par la FOL26 sont aussi dessinées. Ainsi des actions partenariales sont co-construites à l'occasion de nos réunions. Dans ce cadre, il a par exemple été soutenu l'envie de tous les membres de soutenir les actions pour **l'Egalité Femmes-Hommes.**

Nous sommes aussi acteurs et partenaires des actions territoriales mises en place sur le territoire Drômois. Nous pouvons soutenir ces actions de lutte contre les discriminations par des actions collectives d'animation dans les établissements scolaires par exemple ; ou nous pouvons prêter nos outils aux associations et collectivités portant des projets citoyens et de lutte contre toutes les formes de discriminations.

Nous avons lancé à l'automne 2016 un site internet bi-départemental Drôme et Ardèche dédié à la lutte contre les discriminations. Ce portail-discriminations, outre sa vocation d'outil ressource, est aussi voulu comme un espace de communication et de diffusion de l'information pour les partenaires du territoire, associatifs et

institutionnels mais aussi à destination des jeunes.

Une commission jeunesse a été mise en place à titre expérimental avec une quinzaine d'élèves du Collège Jean Zay à Valence ; cela a débouché sur l'organisation d'une semaine de la Laïcité du 4 au 9 décembre au travers de deux expositions « vivre en société » et « laïcité » animés par les jeunes collégiens du Conseil de Vie Collégienne en partenariat avec les associations laïques du département notamment les DDEN.

Pour l'année 2017, notre portail bi-départemental Drôme et Ardèche dédié à la lutte contre les discriminations bat son plein. Ce portail-discrimination, outre sa vocation d'outil ressource, est aussi voulu comme un espace de communication et de diffusion de l'information pour les partenaires du territoire, associatifs et institutionnels.

2018 : élargir la commission jeunesse à plusieurs collèges en faisant vivre le « portail citoyenneté » notamment les luttes contre les violences en lien avec le CDJ.

Public

- Associations : Une vingtaine de structures participe au collectif... L'Ébullition, l'Abeille Vinsobraise, Mrap, MPT du Plan, Femmes Solidaires, CIDFF 26, ASPTT Grand Valence, Mosaïque Montélimar, MJC St Marcel, Maison de quartier St Nicolas, USEP Drôme et les associations de l'Écran Mobile.

- Etablissements scolaires : Collèges Debussy, Lapassat Romans, Europa de Romans, Barjavel de Nyons, La Chapelle en Vercors, Crest, Lycée du Valentin...

Territoire

Les retours positifs des partenaires sur les actions et le travail en réseau sur le



territoire nous renforcent dans notre volonté de permettre à tous les publics d'avoir accès à des temps dédiés aux réflexions citoyennes et laïques ainsi qu'à la culture.

3. Opération cartes de la fraternité

L'action « Jouons la carte de la Fraternité » s'inscrit dans le cadre des Semaines d'éducation contre les

discriminations et le racisme. Cette action repose sur un double enjeu d'éducation populaire : l'éducation à la citoyenneté et l'éducation artistique et culturelle. Elle propose un cadre de réflexion et d'action au service de la lutte contre le racisme et les discriminations en s'appuyant sur la lecture d'images et des ateliers d'écriture.

Les cartes de la Fraternité sont envoyées à des correspondants inconnus, comme

des bouteilles jetées à la mer, pour sensibiliser le plus grand nombre à la nécessaire lutte pour les égalités de traitement.

Bilan :

2046 cartes envoyées pour 24 structures participantes : 15 écoles primaires, 4 collèges et 5 structures autour de l'école (IME, Service de réussite scolaire, MJC)

EXPOSITIONS

Cette année, le service vie associative a eu en charge la gestion des prêts des expositions.

Comme chaque année, nous avons investi dans de nouvelles expositions afin de répondre aux demandes de nos associations. Nous avons donc acheté : « Consommons autrement consommons malin, Ma France Parlons En, Les Femmes dans la résistance, le Pass Partout Lycéen. »

Chaque exposition empruntée est accompagnée d'un guide pédagogique. Les associations peuvent également solliciter un temps de formation afin d'accueillir au mieux l'exposition.

Nos expositions et malles pédagogiques ont été empruntées 24 fois pour un total de 564 jours d'exposition.

Titre de l'exposition	Nombre de sortie	Type de structure
Egalité Filles garçons	5	3 collèges et 1 MJC
Egalité parlons-en	2	2 collèges
Ma France parlons-en	3	1 collège et 1 lycée
Malle pas pareil	2	2 villes
Malle tous pareil	2	2 villes
Malle pas sauvage	3	3 villes
Les énergies renouvelables	1	1 collège
Egalité c'est pas sorcier	1	1 lycée
Vivre en société	2	2 collèges et centre social
La citoyenneté à la Française	1	collège/centre social
Liberté égalité handicapés	1	collège
Femmes dans la résistance	1	collège





DISPOSITIF LIRE ET FAIRE LIRE

Description de l'action

Dans notre département de la Drôme, le programme Lire et Faire Lire est porté conjointement par l'UDAF et la FOL. La FOL s'occupe plus particulièrement de la relation avec les bénévoles lecteurs et les formations.

Lire et Faire Lire est, cette année, organisée en quatre secteurs géographiques (Valence, Romans, Montélimar et Nyons) avec à leur tête des bénévoles relais qui font le lien entre les bénévoles, les structures et les coordinations.

Objectif

Ce programme national d'ouverture à la lecture et de solidarité intergénérationnelle permet à des lectrices/-teurs d'offrir une partie de leur temps libre aux enfants pour stimuler le goût de la lecture et de la littérature. Des séances de lecture sont organisées en petit groupe, une ou plusieurs fois par semaine, durant toute l'année scolaire, dans une démarche axée sur le plaisir de lire et la rencontre entre les générations. Cette action culturelle accompagne les enfants dans leur apprentissage de la lecture.

Public

Ce programme est très actif dans les écoles maternelles et élémentaires. Il se développe de manière exponentielle dans les structures petites enfances, comme les crèches, les RAM, ... **et en collège aussi puisque nous avons une bénévole au collège de Nyons. Nous intervenons aussi sur le hors temps scolaire dans certaines municipalités.**

Bilan

Cette année, le nombre de bénévoles a augmenté. Nous sommes passés de 136 à plus de 154. Nous avons 85 structures en convention. Les formations sont prises d'assaut. Cette année, nous en avons proposé de plusieurs types :

- Formation initiale destinée aux nouveaux lecteurs.
- « Lire aux pré-ados ».
- « Coup de cœur, nouveautés » des bibliothécaires.
- « Formation citoyenne » : choisir des livres issus de la littérature de jeunesse dont le thème est la citoyenneté.
- Dans le cadre de la quinzaine de l'égalité entre les femmes et les hommes, une formation sur le thème de l'égalité entre filles et garçons autour d'une sélection d'albums jeunesse. (bibliographie de l'atelier des merveilles)
- Formation sur l'utilisation du kamishibai.

Les lectrices/-teurs ont souhaité organiser des réunions d'échanges de pratique. Souvent à la FOL, ces réunions permettent aux lectrices/-eurs de présenter aux autres leur coup de cœur, les albums qui fonctionnent bien dans leurs structures respectives.

Un partenariat de plus en plus étroit se tisse avec les médiathèques du département : agglomération Romans/Valence, et Montélimar. Lire et Faire Lire est aussi présent au salon du livre jeunesse de Saint-Paul-Trois-Châteaux. Des rencontres d'auteurs et des conférences sont proposées. Nous organisons aussi des ateliers de lectures. Lire et Faire Lire s'implique aussi dans des ateliers de lecture lors des rencontres sportives USEP : pour l'année 2017, Lire et Faire Lire a été présent à la manifestation « sport nature » au domaine de Lorient à Montéligier et à la rencontre « chemin de la mémoire » à Saint Donat sur le thème de la résistance pendant l'occupation.



OPÉRATION LIRE C'EST PARTIR

La FOL26 a organisé sur tout le territoire drômois la tournée du camion-librairie de l'association « Lire c'est partir » du 20 au 24 novembre 2017.

Cette tournée propose des livres à 0.95 centimes aux parents, enseignants, collectivités et à toutes structures intéressées.

La tournée a débuté dans le nord Drôme pour se terminer en Drôme provençale. Le camion s'est arrêté à Saint Rambert d'Albon, Romans, Valence, Portes Lès Valence, Loriol, Die, Montélimar et Nyons. **Il s'est vendu 7 318 livres.**



USEP

UNION SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT
DU PREMIER DEGRÉ
ANNÉE D'EXERCICE 2016/2017



Le sport scolaire de l'École publique

L'USEP est une fédération sportive multisport, secteur sportif avec l'UFOLEP de la ligue de l'enseignement.

L'USEP est habilitée par une convention à intervenir sur le temps scolaire.

L'organisation de rencontres sportives associatives est bien sûr notre spécificité, ces rencontres venant à la

suite d'un cycle d'apprentissage. On peut donc dire que l'USEP est complémentaire de l'EPS à l'école.

Mais c'est aussi un mouvement pédagogique qui publie régulièrement avec d'autres fédérations sportives des documents utiles pour enseigner l'EPS à l'école. Nos outils sont une réelle plus-value pour l'enseignement de l'EPS.

La formation fait aussi partie des priorités de notre fédération, qu'elle se fasse auprès des enseignants, des étudiants de l'ESPE, des animateurs sportifs et des parents d'élèves, animateurs USEP.

Enfin, l'USEP est reconnue pour son prêt de matériels sportifs.



1. BILAN CHIFFRÉS

ÉVOLUTION DES LICENCES DE 2012 A 2017

	2012/13	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17
Licences Enfants Elémentaire	2 952	2 666	1860	2326	2102
Licences Enfants Maternelle	291	329	348	353	327
Licences Adultes	402	445	388	469	459
TOTAL	3 645	3 440	2596	3 148	2888

ÉVOLUTION DES ASSOCIATIONS DE 2012 A 2017

	2012/13	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17
Associations d'Ecoles Maternelle	22	21	12	10	11
Associations d'Ecoles Elémentaire	57	55	48	66	60
TOTAL	79	76	60	76	71

2. BILAN D'ACTIVITÉS

Le comité USEP départementale impulse des événements qui peuvent aussi se répercuter dans ses secteurs. Ces actions sont souvent en lien à la fois avec les conventions que le national ou le département signent avec des fédérations sportives mais c'est aussi lié à des événements sportifs qui se déroulent sur le territoire national.

Quelques exemples de rencontres départementales :

► Handballons-nous

Rencontres sportives et citoyennes dans les secteurs, puis au niveau départemental et régional en partenariat avec la Fédération Française de handball.



UFOLEP

UNION FRANÇAISE DES ŒUVRES LAÏQUES D'ÉDUCATION PHYSIQUE

Saison 2016/2017

► Adhésions

Notre comité compte pour l'année 2016/2017 2124 licenciés dans 72 associations. Pour rappel, l'année précédente, nous avons 1960 licenciés pour 73 associations.

Depuis maintenant quelques saisons, nous demandons à nos associations d'utiliser le webaffiligue pour la gestion de leur licence. L'année dernière, 97,2% des licences ont été traitées par ce biais.

Cet outil est amené à se développer à la rentrée prochaine. Depuis quelques semaines, un outil de comptabilité est intégré afin de permettre aux trésoriers de posséder un logiciel de comptabilité en ligne.

► Activités sportives

■ Champ Fédéral

Activités	Compétitions	Effectifs	Gestion	Perspectives
Volley	Championnat loisir 6X6 mixte Championnat 4X4 mixte	73 équipes 62 équipes	Commission départementale Gestion par le comité	Formations arbitres et animateurs
Tennis de Table	Championnat par équipes Championnat départemental simple et double	4 équipes	Commission départementale	Développement de la pratique jeune
Gymnastique Artistique	Championnat départemental Interclubs	Plus de 400 gym	Commission Départementale	
Ecoles des sports	Rencontre annuelle	4 communes	Gestion par le comité	Nouvelles implantations
Auto	Trophée inter régional	4 clubs	Association de coordination	Formation des officiels
APE		200 adhérents		Formation des animateurs
Trampoline	Régional	1 club	Régional	
Tir Sportif	Championnat départemental	3 clubs	Commission départementale	

Nous avons également d'autres disciplines sans compétition comme le cyclisme, le trial moto à l'ancienne, le badminton, l'escalade ou la randonnée.

■ Evénements nationaux

Finales B de Tennis de Table à Valence.

En 6 ans, nous avons accueilli 3 fois les finales B de tennis de Table qui regroupent 220 pongistes UFOLEP. La commission apprécie l'organisation et le lieu qui permet de regrouper tous les participants au même endroit à la Halle des sports de Valence qui a également intéressé la commission badminton...

Nous avons également organisé les finales adultes de volley à Briffaut avec 280 personnes.

Lors de ces manifestations, nous avons pu compter sur le soutien de trois jeunes en service civique mais également des bénévoles des amis de Kantchari pour le volley PHOTO TENNIS TABLE

■ Formations PSC1

Nous continuons à développer notre offre de formation PSC1. En 2017, Thibaut s'est formé au monitorat PSC1 ce qui fait que nous avons une équipe de 5 formateurs et bientôt 6. Pour 2017, nous avons organisé 16 stages pour un total de 118 personnes formées. Depuis la rentrée, nous sommes sollicités pour la formation des jeunes en service civique mais également les lycéens par le dispositif Pass Région qui prend en charge leur formation.

■ Formation CQP ALS AGEE

Comme l'année dernière, nous avons proposé une formation professionnelle : le certificat de qualification professionnelle d'animateur de loisir sportif option activités gymniques d'entretien et d'expression.

Nous accueillons, dans cette formation, des animateurs de fitness, de renforcement musculaire, de pilates, de zumba mais également de TaiChi.

Il existe une autre option : jeux sportifs et jeux d'opposition mais elle est plus difficile à mettre en place car il y a peu de candidats.

■ Sport Santé

Nous participons à un programme régional soutenu par les caisses de retraite en destination de leurs bénéficiaires : Atout prévention Santé.

C'est un cycle de 6 séances (2 sportives et 4 diététiques) sur une commune. L'année dernière, nous sommes intervenus sur 8 communes.

Nous sommes toujours présents dans les EHPAD pour la mise en place d'activités physiques adaptées à destination de leurs résidents.



RAPPORT FINANCIER

2017	COMPTE DE RESULTAT	Exercice	Exer préc.
PRODUITS D'EXPLOITATION	Vente de marchandises	39 295	36 769
	Production vendue - Biens et services	2 243 484	2 514 478
	Sous - total	2 282 779	2 551 247
	Production stockée		
	Production immobilisée		0
	Subventions d'exploitation	539 312	625 677
	Reprises sur amortiss et provisions, transferts de charges	97 149	89 390
	Collectes		0
	Cotisations	52 147	50 919
	Autres produits	236	1 781
Total	2 971 623	3 319 014	
CHARGES D'EXPLOITATION	Marchandises - Achats	19 194	
	- Variation de stocks		
	Matières premières et autres approvisionnements - Achats		793 318
	- Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	1 168 281	467 966
	Impôts, taxes et versements assimilés	93 130	109 635
	Salaires et traitements	1 090 326	1 173 163
	Charges sociales	379 022	399 857
	Dotations d'exploitation - sur immobilisation - amortissement	287 845	283 330
	- sur actif circulant	2 465	15 076
	- pour risques et charges : provisions	46 972	3 892
	Subventions accordées par l'association	5 694	5 431
	Autres charges	56 090	31 446
Total	3 149 019	3 283 113	
RESULTAT D'EXPLOITATION		-177 396	35 900
Excédents attribués ou déficits transférés		4 401	4 577
Déficits supportés ou excédents transférés			
Produits Financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement		
	Autres intérêts et produits assimilés	807	
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		1 762
Total	807	1 762	
Charges Financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées	36 820	40 167
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total	36 820	40 167	
RESULTAT FINANCIER		-36 013	-38 405
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		-209 008	2 072
Produits Exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	11 640	13 385
	Reprise sur provisions et transferts de charges	0	0
	Total	11 640	13 385
Charges Exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	97 489	4 093
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	570	0
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0	0
Total	98 059	4 093	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		-86 419	9 292
Impôt s/Soc. personnes morales non lucratives		0	-15 543
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		18 000	24 000
Engagements à réaliser sur ressources affectées		23 100	18 000
EXCEDENTS OU DEFICITS		-300 527	32 907

Evaluation des contributions volontaires en nature

Produits		
Bénévolat	118 262	126 205
Prestations en nature	99 728	96 300
Subventions en nature	0	0
Total	217 990	222 505
Charges		
Secours en nature	0	0
Mise à disposition biens/services	96 300	96 300
Mises à disposition de personnel	118 262	0
Frais déplacement des bénévoles	3 428	3 257
Personnels bénévoles	0	122 948
Total	217 990	222 505

2017

	ACTIF	Exercice		Exercice précédent		
		Amort ou Prov	Montant Net			
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisat. incorporelles	Frais d'établissement		0 €		
		Frais de recherche et de développement		0 €		
		Concessions, brevets et droits similaires	54 372 €	23 424 €	30 948 €	26 868 €
		Droits au bail			0 €	
		Autres immobilisations incorporelles			0 €	
		Immob. incorporelles en cours			0 €	0 €
	Avances et acomptes			0 €		
	Total	54 372 €	23 424 €	30 948 €	26 868 €	
	Immobilisat. corporelles	Terrains	9 787 €		9 787 €	9 787 €
		Constructions	7 120 405 €	3 246 605 €	3 873 800 €	4 095 853 €
		Inst. techniques mat. out. Industriels	732 641 €	659 127 €	73 514 €	81 651 €
		Autres immobilisations corporelles	149 182 €	129 633 €	19 549 €	22 644 €
		Immobilisations en cours			0 €	0 €
Avances et acomptes				0 €	0 €	
Immobilisations grevées de droits			0 €	0 €		
Total	8 012 015 €	4 035 365 €	3 976 650 €	4 209 935 €		
Immobil. Financières	Participations	205 173 €		205 173 €	205 173 €	
	Créances rattachées à des participations			0 €	0 €	
	Autres titres immobilisés			0 €		
	Prêts	52 634 €		52 634 €	53 797 €	
	Autres immobilisations financières	867 €		867 €	867 €	
Total	258 674 €	0 €	258 674 €	259 837 €		
Total de l'actif immobilisé		8 325 061 €	4 058 789 €	4 266 272 €	4 496 640 €	
ACTIF CIRCULANT	Stocks	Matières premières, approvisionnement		0 €	0 €	
		En cours de production de biens		0 €		
		En cours de production de services		0 €		
		Produits intermédiaires et finis		0 €		
		Marchandises		0 €		
		Total	0 €	0 €	0 €	0 €
	Créances	Avances et acptes versés sur commande			0 €	38 583 €
		Créances usagers et comptes rattachés	41 160 €	3 371 €	37 789 €	115 290 €
		Autres créances	86 053 €	0 €	86 053 €	166 013 €
	Total	127 213 €	3 371 €	123 842 €	281 303 €	
	Divers	Valeurs mobilières de placement			0 €	0 €
		Disponibilités	932 161 €		932 161 €	949 507 €
	Total	932 161 €	0 €	932 161 €	949 507 €	
Charges constatées d'avance		14 267 €		14 267 €	33 900 €	
Total de l'actif circulant et des charges constatées d'avance		1 073 641 €	3 371 €	1 070 270 €	1 303 293 €	
Charges à répartir sur plusieurs exercices		0 €	0 €	0 €	0 €	
Primes de remboursement				0 €	0 €	
Ecart de conversion actif				0 €	0 €	
TOTAL DE L'ACTIF		9 398 702 €	4 062 160 €	5 336 542 €	5 799 933 €	

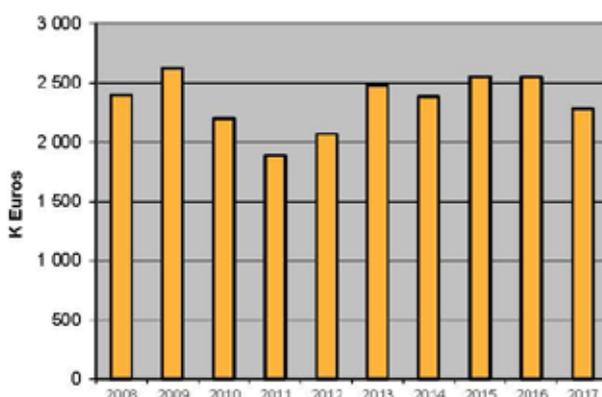
PASSIF (avant répartition)		Exercice	Exercice précédent
FONDS PROPRES	Fonds associatif sans droit de reprise	4 276 564 €	4 276 564 €
	Ecart de réévaluation		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Affectation au projet associatif		
	Report à nouveau	-717 285 €	-750 192 €
	Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-300 527 €	32 907 €
	Fonds associatif avec droit de reprise s'exerçant à la dissolution associative	11 453 €	11 453 €
	Fonds associatif représentatif (biens dépréciables non renouvelables)		
	Fonds associatif représentatif (biens repris avant dissolution associative)		
	Subventions d'investissement (renouvelables)	161 092 €	172 481 €
	Provisions réglementées		
Droit du propriétaire prêteur			
Total	3 431 297 €	3 743 213 €	
Provisions et fonds dédiés	Provisions pour risques	7 101 €	
	Provisions pour charges	224 790 €	188 119 €
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	23 100 €	18 000 €
	Fonds dédiés sur autres ressources		
Total	254 991 €	206 119 €	
DETTES	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires		
	Emprunts auprès des établissements de crédit	1 063 912 €	1 040 527 €
	Emprunts et dettes financières divers	321 811 €	381 644 €
	Total	1 385 723 €	1 422 171 €
	Avances et aptes reçus sur commande		123 700 €
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	92 214 €	120 240 €
	Dettes fiscales et sociales	164 419 €	160 511 €
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		11 950 €
	Autres dettes	7 898 €	9 070 €
Total	264 531 €	301 770 €	
Produits constatés d'avance		2 960 €	
Total des dettes et des produits constatés d'avance	1 650 254 €	1 850 601 €	
Ecart de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF	5 336 542 €	5 799 933 €	

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION (en KE)

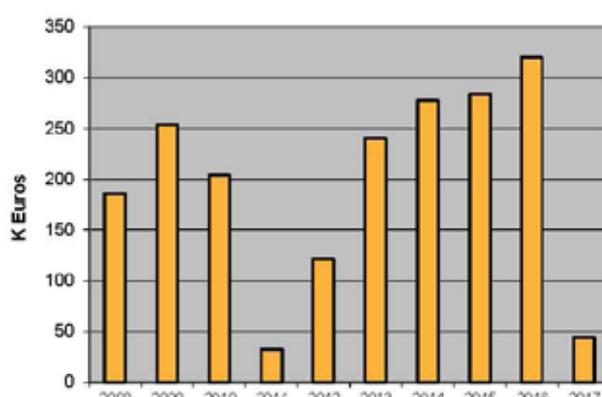
2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	PERIODES	2017	Evol.
2 399	2 624	2 198	1 890	2 069	2 483	2 384	2 552	2 551	Chiffre d'affaires des activités principales (CA)	2 283	-11%
-1 306	-1 363	-1 127	-1 063	-1 143	-1 160	-1 084	-1 239	-1 196	Consommations en provenance de tiers	-1 187	
1 093	1 260	1 072	827	926	1 322	1 300	1 312	1 365	VALEUR AJOUTEE	1 095	-20%
453	533	731	615	647	631	649	645	626	Subventions d'Exploitation	539	
-94	-105	-115	-102	-97	-103	-85	-82	-94	Impôts et taxes	-93	
-1 326	-1 455	-1 539	-1 343	-1 392	-1 626	-1 617	-1 610	-1 573	Charges de personnel	-1 469	
125	232	149	-4	84	225	247	266	323	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	72	-76%
30	23	11	26	26	13	11	8	16	Autres produits & charges gestion courante	69	
33	-2	11	9	11	1	19	10	-4	Produits & charges de gestion exceptionnels	-97	
-2	0	35	1	0	1	1	0	-15	Dotations/Reprises : prov. à caractère de charges		
186	254	204	32	121	240	278	284	320	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION CORRIGE	44	-86%
4	-5	-8	-7	-27	-70	-54	-45	-34	Coût-Produit net de financement	-32	
190	248	196	25	94	170	224	239	287	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	13	-96%
13	16	89	21	16	16	15	13	13	Résultat sur cessions d'éléments d'actif	11	
-284	-150	-120	-183	-194	-271	-232	-274	-267	Dotations aux amortissements et provisions classées en FDR	-324	
-81	114	165	-137	-83	-85	7	-22	33	RESULTAT NET	-301	-1013%

VALEUR AJOUTÉE : elle évalue l'apport spécifique de la FOL aux activités et produits qu'elle réalise. Analysée comme une différence entre les ventes et les achats auprès d'entreprises extérieures ("consommations tiers"), elle fait apparaître les contraintes liées au marché économique.

Chiffre d'affaires : Composé des recettes des activités principales de la FOL hors subventions, il mesure la performance commerciale de la FOL, c'est à dire sa capacité à vendre.

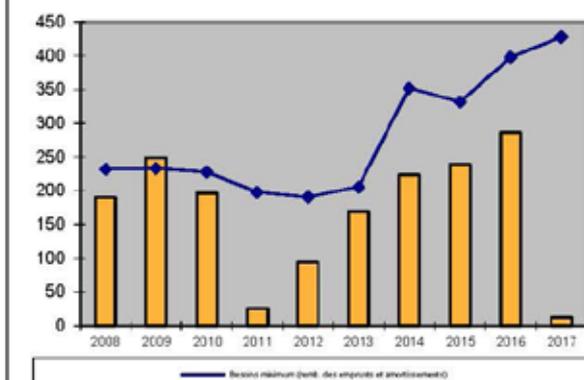


EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION CORRIGE : il mesure la performance économique de la FOL et correspond à la richesse dégagée par la structure.

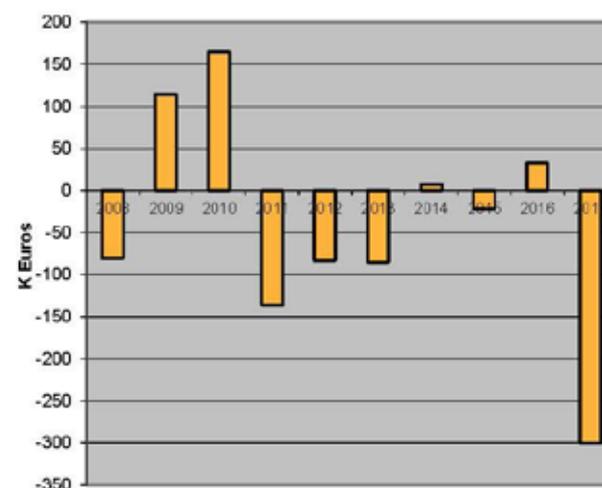


CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT : c'est la ressource interne dégagée par la FOL pour faire face à ses besoins de financement :

- remboursement des capitaux d'emprunts,
- financement des variations de trésorerie liées à l'activité,
- maintien et renouvellement des immobilisations,
- financement des investissements.

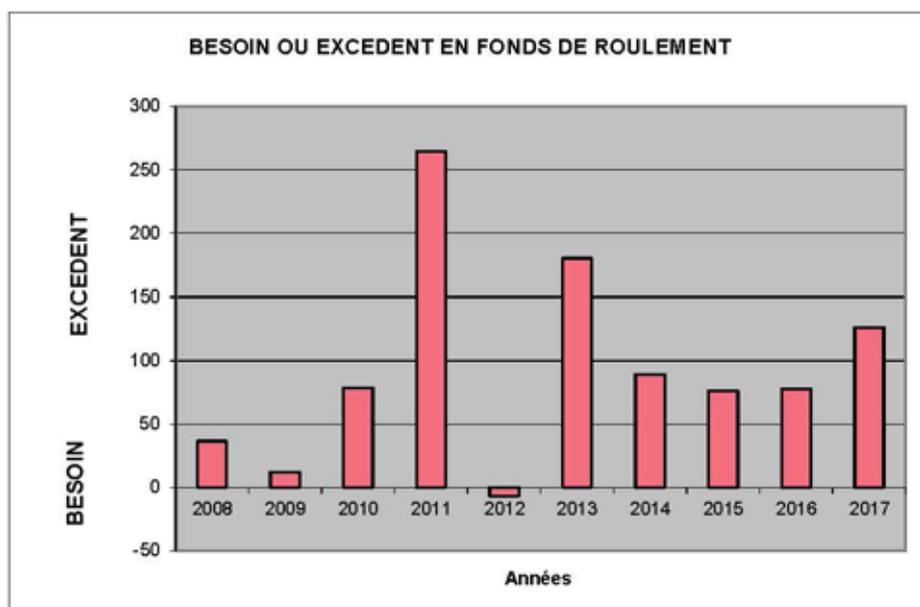
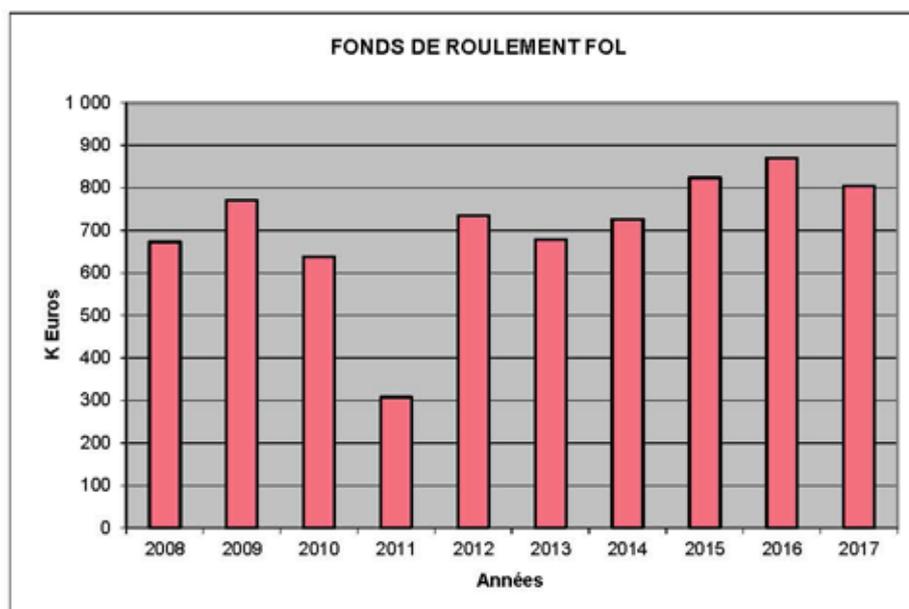


RESULTAT NET



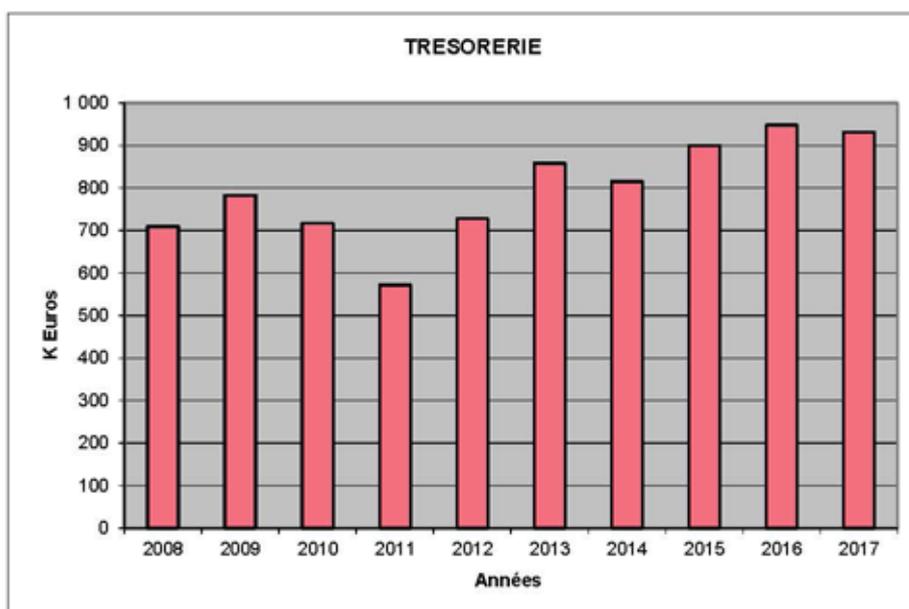
EVOLUTION GRAPHIQUE DE LA SITUATION FINANCIERE

FONDS DE ROULEMENT	
2008	673
2009	771
2010	639
2011	308
2012	735
2013	678
2014	726
2015	824
2016	871
2017	805



BFR ou EFR	
2008	37
2009	12
2010	79
2011	264
2012	-7
2013	180
2014	89
2015	76
2016	78
2017	126

TRESORERIE	
2008	710
2009	783
2010	717
2011	572
2012	729
2013	859
2014	816
2015	900
2016	949
2017	931



- UFOLEP
- Centres de vacances
- USEP
- Vie associative / Culture



la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

Fédération des Œuvres Laïques de la Drôme - Ligue 26

28 avenue Sadi Carnot - BP 133 - 26001 VALENCE cedex
Tél. 04 75 82 44 60 – Fax : 04 75 42 41 59 – fol26@fol26.fr – www.fol26.fr



Partenaires institutionnels :



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

